



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard



VOL. 36, ÉDITION MENSUELLE N° 08
26 AOÛT, 2011

Numéro de publication 40063779

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

**Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

<http://www.notmar.gc.ca/abonner/>

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 10
Partie 2 Corrections aux cartes	11 à 37
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	38 à 44
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	45 à 51

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation



Canada

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°.

Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*. **En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

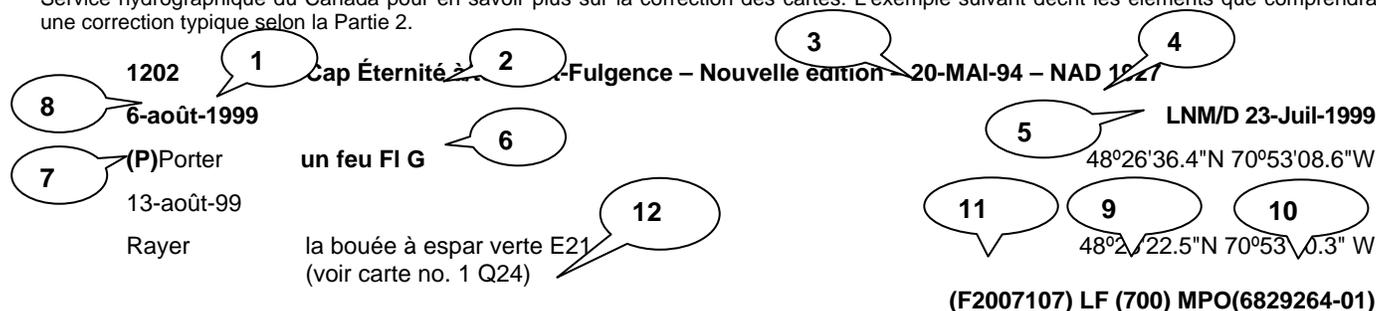
Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2011* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence du SHC

11 - Numéro de référence de la GCC

12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L) dernier (N) Avis aux (M) navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre Neuve

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de St. John's
Case postale 5667
ST JOHN'S, NL A1C 5X1
Téléphone: (709) 772-2083 / 2106
Facsimilé: (709) 772-5369

Québec

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre des opérations régionales (COR)
101, boul. Champlain
QUÉBEC, QC G1K 7Y7
Téléphone: (418) 648-5410 / 4427
Facsimilé: (418) 648-7244
Site Web: www.marinfo.gc.ca

Maritimes

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sydney
Case postale 8630
SYDNEY, NS B1P 6K7
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Facsimilé: (902) 564-2446
Courriel: notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Services de communications et trafic maritimes
Bureau des Avis à la navigation série « C »
rue King Ouest, Prescott, ON K0E 1T0
Téléphone: 613 925 0666 ou 1-800-265-0237
Facsimilé: 613 925 4519
Courrier électronique : NotshipC&A@DFO-MPO.GC.CA
Site Web: http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Iqaluit
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0
Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264

* Services disponibles en français et en anglais.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

ACCÈS WEB

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web - <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbmc9ZSI7>. Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.....	2
*806 APPROACHES TO/APPROCHES AU HALIFAX HARBOUR – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES AIDES À LA NAVIGATION.....	7
*807 CAP ÉTERNITÉ À/TO SAINT FULGENCE – BOUÉES D'AMARRAGES MOUILLÉES.....	7
*804 ENVIRONNEMENT CANADA – AU SUJET DE L'EXTENSION DU SERVICE DE PRÉVISION MARITIME À CERTAINES SECTIONS DES ZONES METAREA XVII ET XVIII.....	4
*803 ENVIRONNEMENT CANADA - METAREAS XVII ET XVIII.....	3
*808 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS – 2011 – AVIS 7A - PLANIFICATION D'UN VOYAGE POUR LES NAVIRES QUI PRÉVOIENT NAVIGUER DANS LES EAUX DU NORD CANADIEN.....	8
*809 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS – 2011 – AVIS 35 - ZONES DE PRATIQUES DE TIR ET D'EXERCICES.....	6
*801 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	2
*802 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	3
*805 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	6

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1315	11	L/C4320	30		
1316	11, 12	4335	30		
1317	12	4367	30, 31		
1509	12	4374	31		
2047	13	4396	31		
2077	14	4420	32		
2086	14	4429	2		
L/C2243	14	4448	33		
4011	14	4452	33		
4012	14, 15	4491	33		
4047	15	4617	33, 34		
4115	15	4619	34		
4116	15, 16	4652	2		
4124	16	L/C4846	34		
4210	16	4853	34		
L/C4227	17	5410	35		
L/C4230	17	5449	35		
4233	17	5450	35		
4234	17	6218	36		
4235	18	6310	36		
4237	7, 18	6431	2		
4241	18	7082	36		
4243	18	8007	36, 37		
4245	18	8049	37		
4266	19				
4277	19 - 25				
4278	25 - 30				

PARTIE 1 – Édition 08/2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfm-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

**PARTIE 1 – Édition 08/2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (*ECDIS*) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (*ECDIS*) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

***801 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelle édition	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
4429	Havre Saint-Pierre et les approches/and Approaches	1:20000	18-FÉV-2011	1	\$20.00
4652	Humber Arm Meadows Point to/à Humber River	1:14600	30-AVR-2010	1	\$20.00
6431	East Channel, Lousy Point to/à Tuktoyaktuk Kilometre 1710 / Kilometre 1766	1:50000	14-JAN-2011	4	\$12.00

PARTIE 1 – Édition 08/2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***802 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA573401	Pond Inlet
CA570159	Powell River and/et Westview
CA570214	Approaches to/Approches à Oak Bay
CA570239	Ganges Harbour and/et Long Harbour
CA373128	Crozier Strait and/et Pullen Strait
CA376011	Approaches to Saint John / Approches à Saint John
CA376044	Little Hope Island to/à Cape St Marys
CA576064	Entrance to/Entrée à Great Bras D'Or
CA476071	Witless Bay
CA476073	Fermeuse Harbour
CA476074	Aquaforte Harbour
CA476081	Head of/Fond de Placentia Bay - Continuation B
CA576096	International Piers
CA576099	Sydney Wharves/Quais
CA576100	Sydport
CA576114	Long Pond
CA576121	Bell Island
CA576122	Portugal Cove
CA576123	Foxtrap
CA576124	Port de Grave
CA576129	Port de Plaisance Marina, Shediac Bay
CA576130	Quai / Wharf Pointe du Chêne
CA576132	Quai / Wharf Richibucto
CA376134	Neguac Bay (Continuation A)
CA376137	Sable Island/Île de Sable, Western Portion/Partie Ouest
CA276286	Northumberland Strait
CA576603	Bay Roberts
CA376655	Cape Freels to/à Exploits Islands
CA476688	Gray Strait and Button Islands
CA479006	Baie des Sept-Îles
CA579008	Sept-Îles

***803 ENVIRONNEMENT CANADA - METAREAS XVII ET XVIII.**

Avis de capacité opérationnelle totale des zones METAREA XVII et XVIII - Canada.

À compter du 1^{er} juin 2011, le service des prévisions maritimes des zones METAREA XVII et XVIII effectuera une transition vers une capacité opérationnelle totale. Les avis et les prévisions météorologiques des zones METAREA XVII et XVIII seront diffusés par Environnement Canada conformément au manuel commun de renseignements sur la sécurité maritime de l'OMI/OHI/OMM.

Au cours de la saison de navigation, les avis et les prévisions météorologiques des zones METAREA XVII et XVIII au sud du soixante-quinzième parallèle seront diffusés sur le réseau SafetyNet du satellite Inmarsat-C en mode EGC. Les heures de diffusion seront les suivantes :

METAREA XVII (ROP) à 0300 UTC et 1500 UTC quotidiennement.
 METAREA XVIII (ROA-O) à 0300 UTC et 1500 UTC quotidiennement.

Les messages seront transmis à une zone rectangulaire jusqu'à ce que les stations terminales Inmarsat-C ou Mini-C exploitées dans les eaux arctiques soient mises à jour. Les usagers devraient noter que les MSI météorologiques reçues par leurs stations terminales Inmarsat-C peuvent être identifiées MSI de navigation.

PARTIE 1 – Édition 08/2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Au cours de la saison de navigation, les avis et les prévisions météorologiques des zones METAREA XVII et XVIII au nord du soixante-dixième parallèle seront diffusés par impression directe à bande étroite HF sur la fréquence 8416.5 kHz à partir du centre de la Garde côtière canadienne à Iqaluit (Nunavut). Les heures de diffusion seront 0330 UTC et 1530 UTC quotidiennement.

Les navigateurs doivent noter que les dates réelles de prestation du service en HF seront annoncées par avis à la navigation de la Garde côtière canadienne.

Coordonnées pour les zones METAREA XVII et XVIII :

Téléphone : 1-709-256-6612
Télécopieur : 1-709-256-6627
Courriel : metareas17.18@ec.gc.ca

***804 ENVIRONNEMENT CANADA – AU SUJET DE L'EXTENSION DU SERVICE DE PRÉVISION MARITIME À CERTAINES SECTIONS DES ZONES METAREA XVII ET XVIII.**

À partir du 28 juin 2011 à 1600 UTC les bulletins de prévisions METAREA suivants seront modifiés pour inclure de nouvelles zones de prévision.

En ce moment, les bulletins sont disponibles en Anglais seulement.

FQCN01 CWNT - marine forecasts for METAREA XVII north of 75N - Zone 1 centred on 75.7N135W, Zone 2 centred on 77.3N135W, South Prince Patrick, Prince Patrick, North Prince Patrick.

FQCN03 CWNT - marine forecasts for METAREA XVIII north of 75N - Fitzwilliam, Griper, Ballantyne, Brock, Wilkins, Borden, Hazen, Gustaf, Peary, South Ellef Ringnes, Ellef Ringnes, Hassel, Massey, South Sverdrup, North Sverdrup, South Axel Heiberg, Axel Heiberg, Greely, Nansen, Ellesmere, Ward Hunt, Bartlett, Alert.

FQCN04 CWNT - marine forecasts for METAREA XVIII south of 75N - Liddon.

Ces nouvelles zones de prévisions maritimes sont généralement situées entre l'archipel Canadien du nord-ouest de l'arctique et la frontière de la zone économique exclusive du Canada.

Pour de l'information plus détaillée sur les limites géographiques associées avec les nouvelles zones maritimes veuillez contacter le service météorologique du Canada à :

téléphone : +1 (709) 256-6612
fax : +1 (709) 256-6627
courriel : metareas17.18@ec.gc.ca

Ou en consultant le site web de la Commission conjointe sur l'océanographie et la météorologie maritime (JCOMM) à <http://weather.gmdss.org> ou en consultant le site des avis aux navigateurs (NOTMAR) de la Garde côtière canadienne à <http://notmar.gc.ca>.

PARTIE 1 – Édition 08/2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Fig. 1 : Carte des nouvelles zones météorologiques maritimes de l'Extrême-Arctique.

Graphique téléchargement - <http://notmar.gc.ca/fra/services/notmar/8s1f11.jpg> ou <http://notmar.gc.ca/fra/services/notmar/8s1f11.pdf>

Tableau 1 : noms des nouvelles zones météorologiques maritimes de l'Extrême-Arctique.

eaux de l'Extrême-Arctique	
201	Zone 1 centrée sur 75.7° n 135° w
202	Zone 2 centrée sur 77.3° n 135° w
203	Prince Patrick sud
204	Prince Patrick
205	Prince Patrick nord
206	Liddon
207	Fitzwilliam
208	Griper
209	Ballantyne
210	Brock
211	Wilkins
212	Borden
213	Hazen
214	Gustaf
215	Peary
216	Ellef Ringnes sud

**PARTIE 1 – Édition 08/2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

217	Ellef Ringnes
218	Hassel
219	Massey
220	Sverdrup sud
221	Sverdrup nord
222	Axel Heiberg sud
223	Axel Heiberg
224	Greely
225	Nansen
226	Ellesmere
227	Ward Hunt
228	Bartlett
229	Alert

***805 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION**

Détroit de Juan de Fuca, Haro Strait et Boundary Passage.

En vue de se conformer aux pratiques internationales en la matière, le Canada et les États-Unis d'Amérique ont convenu d'éliminer les couvertures cartographiques chevauchantes des cartes électroniques de navigation (CÉN). Les premières zones à faire l'objet de cette mesure sont celles du détroit de Juan de Fuca, de Haro Strait et de Boundary Passage. Ce nouveau dispositif de couverture de CÉN amènera chaque pays à apporter des modifications à leurs zones respectives couvertes, de manière à ce qu'il n'y ait qu'une seule carte marine couvrant une région donnée. Ces nouvelles limites sont affichées dans les messages importants à : <http://www.charts.gc.ca/index-fra.asp>.

Ces modifications entreront en vigueur le 15 décembre 2011, à 0000, temps universel coordonné (TUC).

Un Avis aux navigateurs sera publié lorsque les nouvelles CÉN seront offertes au public.

***809 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS – 2011 – AVIS 35 - ZONES DE PRATIQUES DE TIR ET D'EXERCICES.**

Page F35-22

Modifier

Zones d'exercices de la côte ouest						
Zone Maritime	Espace Aérien	Endroit	Coordonnées		Emploi	Diagramme
CHARLIE DELTA 6		Carte 3000	50°45'00"N	127°40'00"W	Zone d'exercices de sous-surface	11
			50°45'00"N	127°20'00"W		
			50°30'00"N	127°20'00"W		
			50°30'00"N	128°40'00"W		

Pour lire

Zones d'exercices de la côte ouest						
Zone Maritime	Espace Aérien	Endroit	Coordonnées		Emploi	Diagramme
CHARLIE DELTA 6		Carte 3000	50°45'00"N	127°40'00"W	Zone d'exercices de sous-surface	11
			50°45'00"N	127°20'00"W		
			50°30'00"N	127°20'00"W		
			50°30'00"N	127°40'00"W		

PARTIE 1 – Édition 08/2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***806(P) APPROACHES TO/APPROCHES AU HALIFAX HARBOUR – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES AIDES À LA NAVIGATION.**

Cet avis est la suite de l'avis 714(P)/2011

Référence: Carte 4237

La Garde côtière canadienne propose de mouiller et d'améliorer de façon permanente les aides à la navigation suivantes:

Une bouée lumineuse rouge, Pennel Shoal, marquée HS2, FI R par 44° 25' 15".8 N 63°33' 49".6 W

Une bouée lumineuse rouge, Shag Rock, marquée HS2/2, FI R par 44° 25' 38".5 N 63°34' 16".3 W

Une bouée lumineuse rouge, Sambro Island West, marquée HS4, FI R par 44° 26' 00" N 63°34' 42" W

Une bouée lumineuse rouge, Four Fahom Shoal, marquée HS4/2, QR par 44° 26' 23".6 N 63°35' 08" W

Une bouée lumineuse, Cardinale Est, Fairweather Rock, marquée HSE, Q(3)10s par 44° 26' 44" N 63°35' 42".4 W

La Garde côtière canadienne propose de remplacer de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

La bouée à espar Southwest Breaker HS1 par une large bouée plate marquée HS1.

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Le signal de brume de Sambro Island LF 507 (44° 26' 12" N 63°33' 48" W)

L'espar rouge de Sambro (44°26'20" N 63°34'34".5 W). Cette aide non-lumineuse sera abandonnée de façon permanente une fois les bouées lumineuses mentionnées ci-haut seront mouillées.

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au :

Surintendant
Aides à la navigation,
Garde côtière canadienne,
27 Parker Street,
Dartmouth, NS, B21Y Z8
Téléphone (902) 426-3151

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2011-147)

***807 CAP ÉTERNITÉ À/TO SAINT FULGENCE – BOUÉES D'AMARRAGES MOUILLÉES.**

Deux bouées Privées non-lumineuses oranges et blanches ont été mouillées par 48° 21' 15".6 N 70°52' 42" W et 48° 21' 17".6 N 70°52' 39".2 W

(Q2011-079, 080)

*808 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
– 2011 – AVIS 7A - PLANIFICATION D'UN VOYAGE POUR LES NAVIRES QUI PRÉVOIENT NAVIGUER DANS
LES EAUX DU NORD CANADIEN.

Après la Page A7-3
Insérer

Page A7A-1

7A PLANIFICATION D'UN VOYAGE POUR LES NAVIRES QUI PRÉVOIENT NAVIGUER DANS LES EAUX
DU NORD CANADIEN

1 **Objet :**

Cet avis vise à aider les navigateurs, les propriétaires et les exploitants de navires qui prévoient naviguer dans les eaux du Nord canadien à préparer et à effectuer un voyage sécuritaire.

Les recommandations et les informations fournies dans cet avis se veulent un complément à toute autre obligation légale du propriétaire, de l'exploitant, du capitaine et de toute autre personne ayant un intérêt dans le navire, ainsi qu'à tout exercice d'une diligence raisonnable et toute bonne pratique de matelotage exigés d'un capitaine de navire.

2 **Contexte :**

L'Arctique canadien présente un grand nombre de défis pour la navigation maritime à cause des conditions climatiques, des basses températures, de l'état des glaces variables et de la géographie. La région est isolée et vaste, ce qui rend difficile les activités de réparations, de sauvetage et de dépollution. Les routes, les bandes d'atterrissage et les ports sont peu nombreux et éloignés les uns des autres, et les ressources de recherche et sauvetage sont limitées. En cas d'urgence, il est possible de puiser des ressources d'autres services nécessaires comme le déglacement et le ravitaillement des communautés. De plus, l'Arctique est sensible sur le plan environnemental et prend du temps à se remettre des dommages, donc un incident de pollution pourrait être lourd de conséquences. Le navigateur doit se rappeler que la plupart des eaux de l'Arctique canadien n'ont pas fait l'objet d'études en fonction des normes modernes.

Par conséquent, pour naviguer dans l'Arctique, il faut avoir un équipage qui a des connaissances spécialisées. Un voyage sécuritaire dans l'Arctique commence avec un plan de voyage détaillé qui tient compte des conditions, des défis sur le plan de la navigation et des dangers propres à l'Arctique ainsi que des capacités et des limites opérationnelles du navire.

La résolution A.1024(26) de l'OMI, *Directives pour les navires exploités dans les régions polaires*¹ reconnaît que les navires exploités dans des régions polaires sont exposés à des risques uniques. Les lignes directrices visent à aborder les dispositions supplémentaires considérées comme nécessaires afin de tenir compte des conditions climatiques des eaux polaires. Ainsi, il est recommandé que ces lignes directrices soient prises en considération lors de la planification d'un voyage dans les eaux de l'Arctique canadien.

3 **Planification d'un voyage**

Le Règlement² exige qu'avant de naviguer dans la mer, le capitaine du navire doit s'assurer que le voyage prévu a été planifié à l'aide des plus récentes éditions des cartes, des documents et des publications et que la résolution A.893(21) de l'Organisation maritime internationale (OMI), *Directives pour la planification du voyage*³, a été prise en considération. Pour la navigation dans l'Arctique, il est particulièrement pertinent de noter que le plan de voyage doit, entre autres, prévoir tous les dangers connus sur le plan de la navigation et toutes les conditions météorologiques défavorables; il doit également éviter, autant que possible, toute mesure ou activité qui pourrait nuire à l'environnement. Les navires à passagers devraient également tenir compte de la résolution A.999(25) de l'OMI, *Directives sur la planification de voyage applicables aux navires à passagers exploités en zones éloignées*⁴, et des *Lignes directrices concernant l'exploitation des navires à passagers dans les eaux arctiques canadiennes* de Transports Canada⁵.

¹ http://www5.imo.org/SharePoint/blastDataHelper.asp/data_id%3D29985/A1024%2826%29.pdf

² LMMC 2001, Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques 1995 et Règlement SOLAS V/34

³ <http://www.tc.gc.ca/media/documents/securitemaritime/a2res893f.pdf>

⁴ http://www5.imo.org/SharePoint/blastDataHelper.asp/data_id%3D23366/A999%2825%29.pdf

⁵ <http://tcwwwdev/marinesafety/tp/tp13670/menu.htm>

PARTIE 1 – Édition 08/2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Les points suivants font ressortir certains enjeux et certaines sources d'information qui devraient être pris en considération lors de la planification d'un voyage dans les eaux du Nord canadien.

4 Les cartes et les avis

À l'heure actuelle, moins de 10 % des eaux de l'Arctique ont fait l'objet d'études en fonction des normes modernes. De plus, le navigateur doit être au courant des données horizontales utilisées dans les cartes. Les positions GPS peuvent uniquement être représentées graphiquement directement sur des cartes du NAD 83 (équivalentes à celles du WGS 84). Pour ce qui est des cartes utilisant d'autres données, les corrections appropriées doivent être apportées. Certaines cartes de l'Arctique n'ont pas de données de référence et donc aucune correction disponible. Dans ces cas, d'autres sources d'information sur la position devraient être utilisées, comme le radar et les lignes de position visuelles, lorsque cela est possible. Il est toujours recommandé d'utiliser plus d'un moyen pour déterminer la position.

Comme toujours, les navigateurs doivent utiliser des cartes nautiques et des publications nautiques à jour pour planifier chaque voyage.⁶ Cela comprend l'utilisation des Avis aux navigateurs⁷ annuels et mensuels et les Instructions nautiques pour le Nord du Canada⁸. Soulignons tout particulièrement qu'étant donné les défis présentés par la cartographie, la confirmation des anomalies dans les cartes et l'entretien des aides à la navigation dans les eaux du Nord canadien, les navigateurs doivent s'assurer de tenir compte de tous les Avis aux navigateurs (radiodiffusés et écrits) et de tous les avertissements des NAVAREA en vigueur dans la région. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de la Garde côtière canadienne (GCC)⁹.

5 Service d'information sur les glaces, rapports NORDREG et plan de navigation

La GCC offre un service d'information sur les glaces à l'appui des navires qui naviguent dans les eaux du Nord canadien pendant la saison de navigation. Les navires peuvent obtenir des renseignements actualisés sur l'état des glaces, des conseils au sujet des routes et un soutien pour les aides à la navigation et les brise-glaces, lorsqu'il y en a et s'il est jugé nécessaire, en communiquant avec NORDREG Canada. Les conditions météorologiques, les avis sur la présence de glaces, les prévisions et les cartes synoptiques sur les glaces sont également radiodiffusés quotidiennement. Les navires assujettis au *Règlement sur la zone de services de trafic maritime du Nord canadien* doivent rendre compte à NORDREG, conformément au Règlement en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2010.

Les navires qui ne sont pas tenus de rendre compte à NORDREG doivent au moins présenter un plan de navigation à une personne responsable. Cette personne doit avoir reçu la directive de communiquer avec le Centre conjoint de coordination de sauvetage ou le Centre régional de sauvetage maritime si le navire est échu. S'il est impossible de présenter un plan de navigation à une personne responsable, le plan de navigation peut être présenté par téléphone, par radio ou en personne à un centre de Services de communications et de trafic maritimes. En mer, les capitaines et les exploitants qui n'ont pas présenté de plan de navigation sont encouragés à faire état quotidiennement de leur position pendant les longs voyages. Après le voyage, le plan de navigation doit être fermé ou désactivé faute de quoi une recherche non fondée pourrait être menée.

Il est possible de consulter la publication « Aides radio à la navigation maritime¹⁰ » de la GCC pour obtenir de plus amples renseignements, y compris des détails sur la zone NORDREG, sur les rapports, sur les fréquences radio, et sur les heures de communication et de radiodiffusion navire-terre.

6 Navigation dans les glaces en eaux canadiennes

La publication « Navigation dans les glaces en eaux canadiennes¹¹ » de la GCC indique les précautions nécessaires que doivent prendre les navires naviguant en eaux canadiennes prises par des glaces. Le document donne aux capitaines et aux officiers de quart les renseignements nécessaires pour bien comprendre les dangers, les techniques de navigation et la réaction du navire. Il comprend des renseignements sur la planification de traversées pour les routes prises par les glaces et les principes de navigation à de hautes latitudes. Chaque navire de 100 tonneaux de jauge brute ou plus naviguant dans les eaux canadiennes où il y a risque de glace doit avoir cette publication à bord et doit l'utiliser.

⁶ LMMC 2001, Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques 1995 et Règlement SOLAS V/34

⁷ <http://www.notmar.gc.ca/politique.php>

⁸ <http://www.charts.gc.ca/publications/sd-in/north-nord-fra.asp>

⁹ http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

¹⁰ http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/SCTM_Aides_radio

¹¹ <http://www.ccg-gcc.gc.ca/f0010696>

7 Planification des urgences

Deux échouements survenus à la saison de navigation dans l'Arctique de 2010 ont servi de rappel de l'importance de la planification des urgences et de l'évaluation des risques. Comme il est énoncé dans les *Directives pour la planification du voyage* de l'OMI (A.893(21)), le plan de voyage détaillé devrait inclure, entre autres, « *les plans d'urgence indiquant les mesures de remplacement à prendre pour mettre le navire en eau profonde ou le diriger vers un port de refuge ou un lieu de mouillage sûr en cas de situation critique nécessitant l'abandon du plan, compte tenu de l'existence à terre de procédures et de matériel d'intervention d'urgence, ainsi que de la nature de la cargaison et de la situation critique elle-même* ». L'accès aux services de soutien d'urgence est très limité dans les eaux de l'Arctique canadien. Le propriétaire du navire pourrait se préparer avant le voyage afin d'assurer un soutien d'urgence.

8 Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques

Au Canada, un régime législatif et réglementaire particulier est en place pour les eaux arctiques afin d'aborder les risques et dangers propres à la navigation dans l'Arctique et de prévenir la pollution. Le *Règlement sur la prévention de la pollution des eaux arctiques par les navires* (RPPEAN) traite des aspects de la construction et des opérations de la navigation dans l'Arctique, y compris la nécessité d'avoir recours à des officiers de navigation dans les glaces. Lors de la planification d'un voyage, il est essentiel que la cote glace du navire soit évaluée en fonction de l'état des glaces auquel le navire sera ou pourrait être confronté pendant le voyage. Le RPPEAN contient le système zones/dates (SZD) qui divise l'Arctique en 16 zones de contrôle de sécurité qui ont toutes des dates d'ouverture et de fermeture fixes pour les navires présentant diverses capacités de navigation dans les glaces (cote glace polaire). Le Système des régimes de glaces pour la navigation dans l'Arctique (SRGNA) a été lancé en tant que système plus souple tenant compte de l'état des glaces réel pour déterminer si l'entrée dans un régime de glaces est permise. Des détails sur les exigences du Canada et une orientation supplémentaire concernant les navires exploités dans les eaux arctiques peuvent être obtenus sur le site Web de Transports Canada.¹²

9 Officier de navigation dans les glaces

Il est important de noter (et de prévoir) la nécessité d'avoir un officier de navigation dans les glaces lors de la navigation dans une zone après les dates permises aux termes du RPPEAN. Même si un officier de navigation dans les glaces doit être à bord du navire dans certains cas¹³ et le système de zones/dates ou le régime de glaces pour la navigation dans l'Arctique est respecté, il est toujours recommandé que des personnes expérimentées en matière de navigation dans les glaces soient à bord des navires exploités dans des eaux arctiques prises par les glaces.

Autorité : Transport Canada

¹² <http://tcwwwdev/marinesafety/debs/arctic/menu.htm>

¹³ <http://tcwwwdev/marinesafety/debs/arctic/shipping-operations/ice-navigators.htm>

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

1315 - Québec à/to Donnacona - Nouvelle édition - 27-MARS-2009 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LN/D. 29-AVR-2011
Porter	une profondeur de 18 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°45'06.9"N 071°16'23.5"W
		<i>MPO(6408366-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA479020	
Porter	une profondeur de 8 mètres 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°44'33.1"N 071°17'32.4"W
		<i>MPO(6408366-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA479020	
Porter	une profondeur de 17 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°48'28.8"N 071°12'02.1"W
		<i>MPO(6408366-03)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA479020	
Porter	une profondeur de 17 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°45'08.6"N 071°15'36.9"W
		<i>MPO(6408366-04)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA479020	

1316 - Continuation A - Feuille 1 - Nouvelle édition - 23-JUIN-2006 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LN/D. 18-MARS-2011
Porter	une profondeur de 18 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°45'06.9"N 071°16'23.5"W
		<i>MPO(6408366-01)</i>
Porter	une profondeur de 8 mètres 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°44'33.1"N 071°17'32.4"W
		<i>MPO(6408366-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA579081	
Porter	une profondeur de 17 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°45'08.6"N 071°15'36.9"W
		<i>MPO(6408366-04)</i>

1316 - Port de Québec - Feuille 1 - Nouvelle édition - 23-JUIN-2006 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LN/D. 18-MARS-2011
Porter	une profondeur de 18 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°45'06.9"N 071°16'23.5"W
		<i>MPO(6408366-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579003	
Porter	une profondeur de 17 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°48'28.8"N 071°12'02.1"W
		<i>MPO(6408366-03)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579003	
Porter	une profondeur de 17 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°45'08.6"N 071°15'36.9"W
		<i>MPO(6408366-04)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579003	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 12 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°50'41.5"N 071°08'36.6"W
		<i>MPO(6408366-08)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579003	
Modifier	la légende 16,9 m (1999) pour lire 16,7 m (2010)	46°47'00.0"N 071°12'30.0"W
		<i>MPO(6408366-09)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579003	
Porter	une profondeur de 14 mètres 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°49'39.8"N 071°11'38.1"W
		<i>MPO(6408366-10)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579003	
Rayer	la profondeur de 13 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°50'41.8"N 071°08'36.5"W
		<i>MPO(6408366-11)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA579003	

1317 - Continuation A - Feuille 1 - Nouvelle édition - 04-JUIL-2008 - NAD 1983

		LNM/D. 13-MAI-2011
Porter	une profondeur de 17 mètres 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°48'28.8"N 071°12'02.1"W
		<i>MPO(6408366-03)</i>
Rayer	la profondeur de 25 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°50'53.9"N 071°01'22.2"W
		<i>MPO(6408366-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479082	
Porter	une profondeur de 20 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°50'55.8"N 071°01'22.3"W
		<i>MPO(6408366-06)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479082	
Porter	une profondeur de 14 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°50'46.8"N 071°03'32.7"W
		<i>MPO(6408366-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479082	
Porter	une profondeur de 12 mètres 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°50'41.5"N 071°08'36.6"W
		<i>MPO(6408366-08)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479082	
Rayer	la profondeur de 13 mètres 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°50'41.8"N 071°08'36.5"W
		<i>MPO(6408366-11)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA479082	

1509 - Pont-Viau à/to Île Bourdon D-E - Feuille 2 - Nouvelle édition - 30-DEC-2005 - NAD 1983

		LNM/D. 11-MARS-2011
Coller	l'annexe graphique ci-incluse Annexe graphique téléchargement – http://www.chs-shc.gc.ca/patches/1509_PA_300438.pdf	45°38'12.0"N 073°37'19.0"W
		<i>MPO(6408371-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

2047 - Clarkson Harbour - Carte nouvelle - 07-AVR-1995 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LNM/D. (236-1997)
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte (Voir la carte n° 1, Qg)	43°29'17.4"N 079°36'23.0"W
		<i>(B2011009) MPO(6603703-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA573108	
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte (Voir la carte n° 1, Qg)	43°29'22.6"N 079°36'18.3"W
		<i>(B2011010) MPO(6603704-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA573108	
Rayer	la bouée à espar de bâbord verte (Voir la carte n° 1, Qg)	43°29'30.2"N 079°36'17.7"W
		<i>(B2011011) MPO(6603705-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA573108	
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge (Voir la carte n° 1, Qf)	43°29'46.0"N 079°35'56.3"W
		<i>(B2011012) MPO(6603706-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA573108	
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge (Voir la carte n° 1, Qf)	43°29'40.9"N 079°35'58.0"W
		<i>(B2011013) MPO(6603707-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA573108	
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge (Voir la carte n° 1, Qf)	43°29'40.4"N 079°36'08.6"W
		<i>(B2011014) MPO(6603708-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA573108	
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge (Voir la carte n° 1, Qf)	43°29'40.8"N 079°36'12.0"W
		<i>(B2011015) MPO(6603709-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA573108	
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune (Voir la carte n° 1, Qm)	43°29'40.8"N 079°36'06.1"W
		<i>(B2011016) MPO(6603710-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA573108	
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune (Voir la carte n° 1, Qm)	43°29'39.1"N 079°36'19.0"W
		<i>(B2011017) MPO(6603711-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA573108	
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune (Voir la carte n° 1, Qm)	43°29'29.9"N 079°35'53.6"W
		<i>(B2011018) MPO(6603712-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA573108	
26-AOÛT-2011		LNM/D. 12-AOÛT-2011
Rayer	la bouée à espar d'avertissement jaune (Voir la carte n° 1, Qm)	43°29'00.3"N 079°36'02.3"W
		<i>(B2011019) MPO(6603717-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA573108	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

2077 - Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) - Nouvelle édition - 23-AVR-1999 - NAD 1983

26-AOÛT-2011 LNM/D. 04-FEV-2011
Rayer la bouée à espar d'avertissement jaune 43°29'00.0"N 079°35'58.0"W
(Voir la carte n° 1, Qm)
(B2011019) MPO(6603717-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA373091

2086 - Toronto to/à Hamilton - Nouvelle édition - 03-JAN-2003 - NAD 1983

12-AOÛT-2011 LNM/D. 29-JUIL-2011
Rayer la bouée à espar d'avertissement privée jaune 43°29'41.0"N 079°36'04.0"W
(Voir la carte n° 1, Qm)
(B2011016) MPO(6603710-01)

Rayer la bouée à espar d'avertissement privée jaune 43°29'31.0"N 079°35'51.0"W
(Voir la carte n° 1, Qm)
(B2011018) MPO(6603712-01)

26-AOÛT-2011 LNM/D. 12-AOÛT-2011
Rayer la bouée à espar d'avertissement privée jaune 43°28'58.0"N 079°36'04.0"W
(Voir la carte n° 1, Qm)
(B2011019) MPO(6603717-01)

L/C2243 - Bateau Island to/à Byng Inlet - Nouvelle édition - 30-AOÛT-1985 - NAD 1927

19-AOÛT-2011 LNM/D. 26-JUIN-2009
Porter une profondeur de 14 pieds 45°29'46.4"N 080°39'52.7"W
(Voir la carte n° 1, I10)
MPO(6603715-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA373053

4011 - Approaches to/Approches à Bay of Fundy/Baie de Fundy - Feuille 1 - Nouvelle édition - 03-JAN-2003 - NAD 1983

05-AOÛT-2011 LNM/D. 10-JUIN-2011
Modifier FI 12s 35m 13M pour lire LFI 12s 35m 13M (Priv) vis-à-vis le feu 43°47'38.8"N 066°09'19.3"W
(Voir la carte n° 1, P16)
(F2011102) LF(260) MPO(6305611-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA276206

4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983

05-AOÛT-2011 LNM/D. 11-FEV-2011
Modifier FI 12s 35m 13M pour lire LFI 12s 35m 13M (Priv) vis-à-vis le feu 43°47'38.8"N 066°09'19.3"W
(Voir la carte n° 1, P16)
(F2011102) LF(260) MPO(6305611-01)

12-AOÛT-2011 LNM/D. 05-AOÛT-2011
Porter une bouée à espar ODAS/SADO lumineuse jaune FI(5)Y 20s & 43°49'52.0"N 062°58'55.3"W
Q
(Voir la carte n° 1, Q58)
MPO(6305658-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA276801

Porter une obstruction avec une profondeur de 30 mètres et la légende 43°50'29.2"N 062°55'46.3"W
ODAS/SADO
MPO(6305658-03)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA276801

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une obstruction avec une profondeur de 30 mètres et la légende ODAS/SADO 43°49'46.0"N 062°55'20.2"W
MPO(6305658-04)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA276801

4047 - St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine - Nouvelle édition - 09-OCT-1998 - NAD 1983

26-AOÛT-2011 LNM/D. 18-MARS-2011
Rayer une obstruction avec une profondeur connue de 100 mètres et la légende ODAS/SADO 44°33'21.4"N 056°03'56.1"W
(Voir la carte n° 1, K41)
L'amarrage est temporaire. La date proposée de son enlèvement est juillet 2011.
MPO(6305672-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA276091

Rayer une obstruction avec une profondeur connue de 100 mètres et la légende ODAS/SADO 44°44'47.5"N 056°05'08.7"W
(Voir la carte n° 1, K41)
L'amarrage est temporaire. La date proposée de son enlèvement est juillet 2011.
MPO(6305672-02)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA276091

4115 - Passamaquoddy Bay and/et St. Croix River - Carte nouvelle - 31-DEC-1999 - NAD 1983

26-AOÛT-2011 LNM/D. 12-AOÛT-2011
Porter ferme marine 45°03'47.6"N 066°41'25.8"W
(Voir la carte n° 1, K48.2)
MPO(6305574-03)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476035

Porter ferme marine 45°03'54.0"N 066°40'06.0"W
(Voir la carte n° 1, K48.2)
MPO(6305574-04)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476035

12-AOÛT-2011 LNM/D. 08-AVR-2011
Modifier FIR pour lire LFIR vis-à-vis le feu 45°03'03.7"N 066°53'47.7"W
(Voir la carte n° 1, P16)
(F2011148) LF(80) MPO(6305648-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476035

4116 - Approaches to/Approches à Saint John - Nouvelle édition - 31-AOÛT-2007 - NAD 1983

26-AOÛT-2011 LNM/D. 22-JUIL-2011
Porter ferme marine 45°03'47.6"N 066°41'25.8"W
(Voir la carte n° 1, K48.2)
MPO(6305574-03)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376011

Porter ferme marine 45°03'54.0"N 066°40'06.0"W
(Voir la carte n° 1, K48.2)
MPO(6305574-04)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376011

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.2)	45°04'48.7"N 066°38'40.5"W
		<i>MPO(6305574-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376011	
Porter	ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.2)	45°05'31.2"N 066°36'48.0"W
		<i>MPO(6305574-06)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376011	
Porter	ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.2)	45°06'06.9"N 066°34'47.6"W
		<i>MPO(6305574-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376011	
Porter	ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.2)	45°04'55.8"N 066°29'15.3"W
		<i>MPO(6305574-08)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376011	
Porter	ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.2)	45°04'11.6"N 066°26'07.1"W
		<i>MPO(6305574-09)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376011	
Porter	ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.2)	45°06'08.3"N 066°22'38.8"W
		<i>MPO(6305574-10)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376011	
Porter	ferme marine (Voir la carte n° 1, K48.2)	45°07'24.8"N 066°19'05.2"W
		<i>MPO(6305574-11)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376011	

4124 - Letete Passage, Letang Harbour and/et Blacks Harbour - Feuille 1 - Nouvelle édition - 07-AVR-2000 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LNM/D. 08-AVR-2011
Modifier	FIR pour lire LFIR vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	45°03'03.7"N 066°53'47.7"W
		<i>(F2011148) LF(80) MPO(6305648-01)</i>

4210 - Cape Sable to/à Pubnico Harbour - Carte nouvelle - 05-AVR-1991 - NAD 1983

26-AOÛT-2011		LNM/D. 15-JUIL-2011
Rayer	la profondeur de 2 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	43°31'33.6"N 065°44'39.6"W
		<i>MPO(6305662-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476043	
Porter	une profondeur de 1 mètre, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	43°31'36.3"N 065°44'40.0"W
		<i>MPO(6305662-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476043	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4227 - Country Harbour to/au Ship Harbour - Carte nouvelle - 24-MAI-1991 - NAD 1983

12-AOÛT-2011 LNM/D. 01-AVR-2011
Déplacer la bouée charpente de bâbord à cloche lumineuse verte FIG,
marquée VV1 de 44°53'02.0"N 062°06'27.0"W
(Voir la carte n° 1, Qg) à 44°52'59.8"N 062°06'16.3"W
(F2011151) LF(608) MPO(6305651-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376061

L/C4230 - Little Hope Island to/à Cape St. Marys - Carte nouvelle - 15-JUIN-1990 - NAD 1983

05-AOÛT-2011 LNM/D. 23-AVR-2010
Modifier FI 12s 35m 13M pour lire LFI 12s 35m 13M (Priv) vis-à-vis le feu 43°47'38.8"N 066°09'19.3"W
(Voir la carte n° 1, P16) (F2011102) LF(260) MPO(6305611-01)

4233 - Cape Canso to/à Country Island - Carte nouvelle - 11-JAN-1991 - NAD 1983

26-AOÛT-2011 LNM/D. 29-JUIL-2011
Porter Channel Buoyed/Chenal balisé 45°16'20.4"N 060°59'39.6"W
MPO(6305665-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376067

Porter une bouée à espar cardinale Nord noire et jaune, marquée PS 45°16'35.4"N 061°00'13.9"W
(Voir la carte n° 1, Q130.3) (G2011194) MPO(6305666-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376067

Rayer la bouée à espar de bâbord verte, marquée PP21 45°16'38.0"N 061°00'16.0"W
(Voir la carte n° 1, Qg) MPO(6305667-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376067

Rayer la bouée à espar de tribord rouge, marquée PP28 45°17'18.4"N 061°01'39.0"W
(Voir la carte n° 1, Qf) MPO(6305668-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376067

Rayer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte QG, marquée 45°17'22.1"N 061°01'50.7"W
PP29 (Voir la carte n° 1, Qg) (G2011198) LF(664.039) MPO(6305669-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376067

Rayer la bouée à espar cardinale Ouest jaune, noire et jaune, 45°17'17.1"N 061°02'13.8"W
marquée PPC (Voir la carte n° 1, Q130.3) MPO(6305670-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376067

4234 - Country Island to/à Barren Island - Carte nouvelle - 10-AVR-1987 - NAD 1983

12-AOÛT-2011 LNM/D. 27-MAI-2011
Déplacer la bouée charpente de bâbord à cloche lumineuse verte FIG,
marquée VV1 de 44°53'02.0"N 062°06'27.0"W
(Voir la carte n° 1, Qg) à 44°52'59.8"N 062°06'16.3"W
(F2011151) LF(608) MPO(6305651-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376109

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

4235 - Barren Island to/à Taylors Head - Nouvelle édition - 28-AVR-2000 - NAD 1983

12-AOÛT-2011 LNMD/D. 25-MARS-2011
Déplacer la bouée charpente de bâbord à cloche lumineuse verte FIG,
marquée VV1 de 44°53'02.0"N 062°06'27.0"W
(Voir la carte n° 1, Qg) à 44°52'59.8"N 062°06'16.3"W
(F2011151) LF(608) MPO(6305651-01)

4235 - Ecum Secum - Nouvelle édition - 28-AVR-2000 - NAD 1983

12-AOÛT-2011 LNMD/D. 25-MARS-2011
Déplacer la bouée charpente de bâbord à cloche lumineuse verte FIG,
marquée VV1 de 44°53'02.0"N 062°06'27.0"W
(Voir la carte n° 1, Qg) à 44°52'59.8"N 062°06'16.3"W
(F2011151) LF(608) MPO(6305651-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476104

4237 - Approaches to/Approches au Halifax Harbour - Nouvelle édition - 02-JUIN-2000 - NAD 1983

12-AOÛT-2011 LNMD/D. 15-JUIL-2011
Rayer une profondeur de 106 mètres, au-dessus d'une entité artificielle
(Voir la carte n° 1, Ka, Ib) 44°21'02.3"N 063°18'09.8"W
MPO(6305660-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476009

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 122 mètres et
la légende ODAS/SADO 44°20'51.3"N 063°18'20.8"W
L'amarrage est temporaire. La date proposée de son
enlèvement est juillet 2012.
MPO(6305660-04)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476009

4241 - Lockeport to/à Cape Sable - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983

12-AOÛT-2011 LNMD/D. 15-JUIL-2011
Modifier FR pour lire LFIR vis-à-vis le feu 43°33'45.7"N 065°21'46.8"W
(Voir la carte n° 1, P16) (F2011143) LF(352) MPO(6305646-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376047

4243 - Tusket Islands to/à Cape St. Marys - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983

05-AOÛT-2011 LNMD/D. 01-AVR-2011
Modifier FI 12s 35m 13M pour lire LFI 12s 35m 13M (Priv) vis-à-vis le feu 43°47'38.8"N 066°09'19.3"W
(Voir la carte n° 1, P16) (F2011102) LF(260) MPO(6305611-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA376018

4245 - Yarmouth Harbour and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983

05-AOÛT-2011 LNMD/D. 30-AVR-2010
Modifier FI 12s 35m 13M pour lire LFI 12s 35m 13M (Priv) vis-à-vis le feu 43°47'38.8"N 066°09'19.3"W
(Voir la carte n° 1, P16) (F2011102) LF(260) MPO(6305611-01)
Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576020

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

4266 - Sydney Harbour - Nouvelle édition - 14-MARS-2003 - NAD 1983

05-AOÛT-2011		LNMD. 15-JUIL-2011
Modifier	Iso Y 4s 18m pour lire Iso Y 4s 17m 14M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	46°10'48.2"N 060°15'01.1"W
		<i>(G2011222) LF(782) MPO(6305624-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576095	
Modifier	Iso Y 4s 38m pour lire Iso Y 4s 37m 14M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	46°10'27.8"N 060°15'20.6"W
		<i>(G2011223) LF(783) MPO(6305625-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576095	
Modifier	(Priv) F 4m pour lire (Priv) Iso 4s 4m vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	46°09'00.9"N 060°13'21.0"W
		<i>(G2011224) LF(785.84) MPO(6305631-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576095	
Modifier	(Priv) F 9m pour lire (Priv) Iso 1s 9m vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	46°08'57.7"N 060°13'27.6"W
		<i>(G2011225) LF(785.85) MPO(6305632-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576095	

4277 - Great Bras D'Or, St. Andrews Channel and/et St. Anns Bay - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LNMD. 22-JUIL-2011
Rayer	la profondeur de 9 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'35.8"N 060°32'06.7"W
		<i>MPO(6305563-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 8 bresses (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'34.1"N 060°32'05.2"W
		<i>MPO(6305563-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 3 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'34.5"N 060°32'17.0"W
		<i>MPO(6305563-08)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 9 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'59.4"N 060°26'26.9"W
		<i>MPO(6305564-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 16 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'45.7"N 060°26'52.0"W
		<i>MPO(6305564-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 9 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'02.3"N 060°27'54.4"W
		<i>MPO(6305564-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 9 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'59.4"N 060°26'24.4"W
		<i>MPO(6305564-06)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 10 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'50.9"N 060°26'48.3"W
		<i>MPO(6305564-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 7 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'00.8"N 060°27'51.6"W
		<i>MPO(6305564-10)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 12 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°15'43.9"N 060°28'04.1"W
		<i>MPO(6305569-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 10 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'20.2"N 060°32'30.7"W
		<i>MPO(6305569-03)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 11 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°11'52.2"N 060°32'27.1"W
		<i>MPO(6305569-04)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 16 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°10'40.2"N 060°33'45.4"W
		<i>MPO(6305569-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 6 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°07'57.1"N 060°35'51.4"W
		<i>MPO(6305569-06)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 9 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°05'41.4"N 060°39'42.9"W
		<i>MPO(6305569-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 10 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°15'44.5"N 060°28'07.2"W
		<i>MPO(6305569-08)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 8 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°14'44.3"N 060°29'15.4"W
		<i>MPO(6305569-09)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 10 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°14'39.9"N 060°28'50.4"W
		<i>MPO(6305569-10)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 9 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'21.1"N 060°32'30.9"W
		<i>MPO(6305569-11)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 10 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°11'53.5"N 060°32'25.0"W
		<i>MPO(6305569-12)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 17 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°11'34.1"N 060°33'02.8"W
		<i>MPO(6305569-13)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 13 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°10'36.9"N 060°33'48.1"W
		<i>MPO(6305569-14)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 8 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°08'00.1"N 060°36'06.8"W
		<i>MPO(6305569-15)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 4 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°07'56.2"N 060°35'56.0"W
		<i>MPO(6305569-16)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 7 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°07'45.7"N 060°37'15.5"W
		<i>MPO(6305569-17)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	la profondeur de 7 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°06'38.8"N 060°39'47.1"W
		<i>MPO(6305569-18)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 7 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°06'20.3"N 060°39'10.3"W
		<i>MPO(6305569-19)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 7 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°05'39.2"N 060°39'45.2"W
		<i>MPO(6305569-20)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 5 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°11'59.8"N 060°31'53.2"W
		<i>MPO(6305569-21)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 10 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'32.1"N 060°39'42.1"W
		<i>MPO(6305573-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 6 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°03'15.6"N 060°36'06.9"W
		<i>MPO(6305573-06)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 9 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'31.7"N 060°39'41.6"W
		<i>MPO(6305573-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 7 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'07.6"N 060°38'36.3"W
		<i>MPO(6305573-08)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 7 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'43.5"N 060°39'34.7"W
		<i>MPO(6305573-17)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 11 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°13'02.5"N 060°21'45.0"W
		<i>MPO(6305645-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 4 mètres, 3 décimètres Rep(1999) (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'44.5"N 060°22'51.0"W
		<i>MPO(6305645-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 13 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'44.3"N 060°22'42.2"W
		<i>MPO(6305645-03)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 11 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°14'19.0"N 060°22'22.0"W
		<i>MPO(6305645-04)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Rayer	la profondeur de 10 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°09'13.0"N 060°30'38.9"W
		<i>MPO(6305645-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 8 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°03'36.2"N 060°35'32.1"W
		<i>MPO(6305645-06)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 5 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°13'24.2"N 060°24'34.3"W
		<i>MPO(6305645-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 9 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°13'03.7"N 060°21'38.3"W
		<i>MPO(6305645-08)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 5 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'41.5"N 060°22'48.3"W
		<i>MPO(6305645-09)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 5 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°14'19.9"N 060°22'13.6"W
		<i>MPO(6305645-10)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 7 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°05'11.8"N 060°32'55.3"W
		<i>MPO(6305645-11)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	
Porter	une profondeur de 7 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°09'15.0"N 060°30'38.7"W
		<i>MPO(6305645-12)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476063	

4277 - Otter Harbour - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LNM/D. 22-JUIL-2011
Rayer	la profondeur de 7 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°13'07.1"N 060°31'13.1"W
		<i>MPO(6305563-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576066	
Rayer	la profondeur de 9 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'35.5"N 060°32'09.4"W
		<i>MPO(6305563-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576066	
Rayer	la profondeur de 7 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'33.7"N 060°32'18.7"W
		<i>MPO(6305563-03)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576066	
Porter	une profondeur de 7 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°13'05.7"N 060°31'15.4"W
		<i>MPO(6305563-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576066	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 8 bresses (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'34.1"N 060°32'05.2"W
		<i>MPO(6305563-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576066	
Porter	une profondeur de 3 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'34.5"N 060°32'17.0"W
		<i>MPO(6305563-08)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576066	
Porter	une profondeur de 7 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'31.0"N 060°32'23.6"W
		<i>MPO(6305563-09)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576066	

4277 - Entrance to/Entrée à Great Bras D'Or - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LNLM/D. 22-JUIL-2011
Rayer	la profondeur de 9 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'59.4"N 060°26'26.9"W
		<i>MPO(6305564-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576064	
Rayer	la profondeur de 16 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'45.7"N 060°26'49.3"W
		<i>MPO(6305564-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576064	
Rayer	la profondeur de 10 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'12.4"N 060°26'27.1"W
		<i>MPO(6305564-04)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576064	
Rayer	la profondeur de 9 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'02.3"N 060°27'54.4"W
		<i>MPO(6305564-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576064	
Porter	une profondeur de 9 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'59.4"N 060°26'24.4"W
		<i>MPO(6305564-06)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576064	
Porter	une profondeur de 10 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'50.9"N 060°26'48.3"W
		<i>MPO(6305564-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576064	
Porter	une profondeur de 9 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'33.1"N 060°26'52.1"W
		<i>MPO(6305564-08)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576064	
Porter	une profondeur de 9 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'11.7"N 060°26'26.5"W
		<i>MPO(6305564-09)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576064	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 7 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'00.8"N 060°27'51.6"W
		<i>MPO(6305564-10)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576064	

4278 - Great Bras D'Or and/et St. Patricks Channel - Nouvelle édition - 20-MARS-1998 - NAD 1983

12-AOÛT-2011 Rayer	la profondeur de 9 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	LNM/D. 03-JUIN-2011 46°05'41.4"N 060°39'42.9"W
		<i>MPO(6305569-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476141	

Porter	une profondeur de 8 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°08'00.1"N 060°36'06.8"W
		<i>MPO(6305569-15)</i>

Porter	une profondeur de 7 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°07'45.7"N 060°37'15.5"W
		<i>MPO(6305569-17)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476141	

Porter	une profondeur de 7 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°06'38.8"N 060°39'47.1"W
		<i>MPO(6305569-18)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476141	

Porter	une profondeur de 7 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°06'20.3"N 060°39'10.3"W
		<i>MPO(6305569-19)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476141	

Porter	une profondeur de 7 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°05'39.2"N 060°39'45.2"W
		<i>MPO(6305569-20)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476141	

Rayer	la profondeur de 10 mètres, 1 décimètre ¹ (Voir la carte n° 1, I10)	46°00'07.2"N 060°58'01.8"W
		<i>MPO(6305572-04)</i>

Rayer	la profondeur de 11 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°59'08.5"N 060°59'27.7"W
		<i>MPO(6305572-06)</i>

Porter	une profondeur de 8 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'31.7"N 060°55'27.8"W
		<i>MPO(6305572-11)</i>

Porter	une profondeur de 8 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°00'05.5"N 060°58'00.5"W
		<i>MPO(6305572-13)</i>

Porter	une profondeur de 6 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°59'49.4"N 060°58'51.9"W
		<i>MPO(6305572-15)</i>

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 4 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°59'20.9"N 060°59'18.3"W <i>MPO(6305572-16)</i>
Porter	une profondeur de 9 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°59'09.5"N 060°59'28.4"W <i>MPO(6305572-17)</i>
Rayer	la profondeur de 14 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°58'29.5"N 060°46'51.5"W <i>MPO(6305573-01)</i>
Rayer	la profondeur de 9 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'02.9"N 060°42'17.0"W <i>MPO(6305573-02)</i>
Rayer	la profondeur de 8 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'28.6"N 060°41'20.8"W <i>MPO(6305573-03)</i>
Rayer	la profondeur de 9 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'30.4"N 060°40'10.4"W <i>MPO(6305573-04)</i>
Rayer	la profondeur de 10 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'32.1"N 060°39'42.1"W <i>MPO(6305573-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476141	
Porter	une profondeur de 6 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°03'15.6"N 060°36'06.9"W <i>MPO(6305573-06)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476141	
Porter	une profondeur de 9 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'31.7"N 060°39'41.6"W <i>MPO(6305573-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476141	
Porter	une profondeur de 7 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'07.6"N 060°38'36.3"W <i>MPO(6305573-08)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476141	
Porter	une profondeur de 8 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'28.2"N 060°41'27.4"W <i>MPO(6305573-09)</i>
Porter	une profondeur de 8 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'30.8"N 060°40'09.6"W <i>MPO(6305573-10)</i>
Porter	une profondeur de 8 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'23.6"N 060°41'21.9"W <i>MPO(6305573-11)</i>

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 8 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'03.3"N 060°42'18.8"W <i>MPO(6305573-12)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'03.1"N 060°43'28.4"W <i>MPO(6305573-13)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°00'45.1"N 060°42'46.9"W <i>MPO(6305573-14)</i>
Porter	une profondeur de 12 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°58'29.5"N 060°46'53.2"W <i>MPO(6305573-15)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°03'11.3"N 060°44'21.2"W <i>MPO(6305573-16)</i>
Porter	une profondeur de 7 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'43.5"N 060°39'34.7"W <i>MPO(6305573-17)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476141	
Porter	une profondeur de 7 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°58'07.3"N 060°48'04.3"W <i>MPO(6305573-18)</i>
Porter	une profondeur de 7 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°58'16.6"N 060°47'45.4"W <i>MPO(6305573-19)</i>
Porter	une profondeur de 6 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°57'50.2"N 060°47'22.2"W <i>MPO(6305573-20)</i>
Rayer	la profondeur de 11 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°57'19.3"N 061°04'45.7"W <i>MPO(6305575-01)</i>
Rayer	la profondeur de 11 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°04'49.1"N 060°43'15.4"W <i>MPO(6305575-03)</i>
Rayer	la profondeur de 10 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°03'19.4"N 060°43'48.1"W <i>MPO(6305575-04)</i>
Rayer	la profondeur de 14 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'47.7"N 060°44'51.7"W <i>MPO(6305575-05)</i>
Porter	la profondeur de 13 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'49.0"N 060°44'54.1"W <i>MPO(6305575-06)</i>

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 8 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°03'13.9"N 060°43'53.2"W <i>MPO(6305575-07)</i>
Porter	une profondeur de 9 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°04'21.9"N 060°40'48.4"W <i>MPO(6305575-08)</i>
Porter	une profondeur de 8 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°04'51.9"N 060°43'14.7"W <i>MPO(6305575-09)</i>
Porter	une profondeur de 8 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°57'20.8"N 061°04'42.0"W <i>MPO(6305575-11)</i>

4278 - MacIvers Pt. to/à Little Narrows - Nouvelle édition - 20-MARS-1998 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LNM/D. 03-JUIN-2011
Rayer	la profondeur de 11 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'37.4"N 060°55'30.5"W <i>MPO(6305572-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Rayer	la profondeur de 14 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'27.4"N 060°55'35.0"W <i>MPO(6305572-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Rayer	la profondeur de 16 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'46.9"N 060°55'33.5"W <i>MPO(6305572-03)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Rayer	la profondeur de 10 mètres, 1 décimètre ¹ (Voir la carte n° 1, I10)	46°00'08.0"N 060°58'02.7"W <i>MPO(6305572-04)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Rayer	la profondeur de 15 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°59'57.8"N 060°58'33.4"W <i>MPO(6305572-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Rayer	la profondeur de 11 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°59'10.3"N 060°59'26.3"W <i>MPO(6305572-06)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Porter	une profondeur de 10 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'40.0"N 060°55'29.9"W <i>MPO(6305572-07)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Porter	une profondeur de 13 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'30.9"N 060°55'33.8"W <i>MPO(6305572-08)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 14 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°02'11.5"N 060°55'41.1"W
		<i>MPO(6305572-09)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Porter	une profondeur de 12 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'46.1"N 060°55'33.8"W
		<i>MPO(6305572-10)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Porter	une profondeur de 8 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'31.7"N 060°55'27.8"W
		<i>MPO(6305572-11)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Porter	une profondeur de 8 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°01'47.4"N 060°56'24.2"W
		<i>MPO(6305572-12)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Porter	une profondeur de 8 mètres, 9 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	46°00'05.5"N 060°58'00.5"W
		<i>MPO(6305572-13)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Porter	une profondeur de 9 mètres, 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	45°59'57.8"N 060°58'31.6"W
		<i>MPO(6305572-14)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Porter	une profondeur de 6 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°59'49.4"N 060°58'51.9"W
		<i>MPO(6305572-15)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Porter	une profondeur de 4 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°59'20.9"N 060°59'18.3"W
		<i>MPO(6305572-16)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Porter	une profondeur de 9 mètres, 3 décimètres (Voir la carte n° 1, I10)	45°59'09.5"N 060°59'28.4"W
		<i>MPO(6305572-17)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Déplacer	la bouée charpente de bâbord privée lumineuse verte QG, marquée LN3 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 46°02'12.2"N 060°55'40.0"W à 46°02'00.2"N 060°55'40.9"W (G2011228) LF(823.1) MPO(6305637-01)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	
Déplacer	la bouée charpente de bâbord privée lumineuse verte FIG, marquée LN5 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 46°01'47.8"N 060°55'29.6"W à 46°01'48.5"N 060°55'30.4"W (G2011231) LF(823.3) MPO(6305640-01)
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576144	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Déplacer la bouée charpente de bâbord privée lumineuse verte FIG, de 46°01'28.1"N 060°55'32.7"W
marquée LN7 à 46°01'29.0"N 060°55'31.0"W
(Voir la carte n° 1, Qg) (G2011233) LF(823.5) MPO(6305642-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576144

L/C4320 - Egg Island to/à West ironbound Island - Nouvelle édition - 26-SEPT-1997 - NAD 1983

12-AOÛT-2011 LNM/D. 10-JUIN-2011
Rayer une profondeur de 58 brasses, au-dessus d'une entité artificielle 44°21'02.3"N 063°18'09.8"W
(Voir la carte n° 1, Ka, Ib) MPO(6305660-01)

Rayer une profondeur de 90 brasses, au-dessus d'une entité artificielle 44°14'57.7"N 063°10'00.1"W
(Voir la carte n° 1, Ka, Ib) MPO(6305660-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376032

Rayer une profondeur de 90 brasses, au-dessus d'une entité artificielle 44°08'01.7"N 063°01'53.1"W
(Voir la carte n° 1, Ka, Ib) MPO(6305660-03)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376032

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 66 brasses et la légende ODAS/SADO 44°20'51.3"N 063°18'20.8"W
L'amarrage est temporaire. La date proposée de son enlèvement est juillet 2012. MPO(6305660-04)

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 91 brasses et la légende ODAS/SADO 44°14'57.8"N 063°10'00.0"W
L'amarrage est temporaire. La date proposée de son enlèvement est juillet 2012. MPO(6305660-05)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376032

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 93 brasses et la légende ODAS/SADO 44°08'01.9"N 063°01'53.1"W
L'amarrage est temporaire. La date proposée de son enlèvement est juillet 2012. MPO(6305660-06)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376032

4335 - Strait of Canso and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 04-JAN-2008 - NAD 1983

26-AOÛT-2011 LNM/D. 24-JUIN-2011
Porter une épave et la légende Rep(2011) 45°23'00.6"N 060°45'30.0"W
(Voir la carte n° 1, K29) MPO(6305673-01)

4367 - Flint Island to/à Cape Smokey - Nouvelle édition - 03-AVR-2003 - NAD 1983

12-AOÛT-2011 LNM/D. 05-AOÛT-2011
Rayer la profondeur de 4 brasses, 1 pied 46°12'33.8"N 060°32'19.8"W
(Voir la carte n° 1, I10) MPO(6305563-04)

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 1 brasse, 5 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	46°12'34.5"N 060°32'17.0"W <i>MPO(6305563-08)</i>
Rayer	la profondeur de 5 brasses, 4 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	46°17'01.7"N 060°26'19.6"W <i>MPO(6305564-01)</i>
Porter	une profondeur de 5 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	46°16'59.4"N 060°26'24.4"W <i>MPO(6305564-06)</i>
Porter	une profondeur de 5 brasses, 5 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	46°15'44.5"N 060°28'07.2"W <i>MPO(6305569-08)</i>
Porter	une profondeur de 5 brasses, 4 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	46°11'53.5"N 060°32'25.0"W <i>MPO(6305569-12)</i>
Porter	une profondeur de 9 brasses, 5 pieds (Voir la carte n° 1, I10)	46°11'34.1"N 060°33'02.8"W <i>MPO(6305569-13)</i>
Rayer	la profondeur de 13 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	46°11'30.5"N 060°33'03.7"W <i>MPO(6305569-22)</i>
Rayer	la profondeur de 6 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	46°15'49.1"N 060°28'09.4"W <i>MPO(6305569-23)</i>
05-AOÛT-2011		LNMD. 01-JUIL-2011
Modifier	Iso Y 4s 60ft pour lire Iso Y 4s 56ft 14M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	46°10'49.0"N 060°15'06.0"W <i>(G2011222) LF(782) MPO(6305624-01)</i>
Modifier	Iso Y 4s 125ft pour lire Iso Y 4s 122ft 14M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	46°10'30.0"N 060°15'25.5"W <i>(G2011223) LF(783) MPO(6305625-01)</i>

4374 - Red Point to à Guyon Island - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983

26-AOÛT-2011		LNMD. 18-MARS-2011
Porter	une épave et la légende Rep(2011) (Voir la carte n° 1, K29)	45°23'00.6"N 060°45'30.0"W <i>MPO(6305673-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA376295	

4396 - Annapolis Basin - Nouvelle édition - 16-JUIL-2004 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LNMD. 15-JAN-2010
Modifier	FR pour lire FR (Priv) vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	44°44'39.6"N 065°31'11.8"W <i>(F2011149) LF(211) MPO(6305649-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476006	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

4420 - Murray Harbour - Nouvelle édition - 26-JAN-2001 - NAD 1983

05-AOÛT-2011		LNMD. 08-JUIL-2011
Déplacer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NM13 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 46°01'04.2"N 062°29'41.7"W à 46°01'04.9"N 062°29'37.9"W (G2011213) LF(968) MPO(6305615-01)
Rayer	la bouée conique de tribord rouge, marquée NM14 (Voir la carte n° 1, Qt)	46°01'08.2"N 062°29'42.7"W (G2011215) MPO(6305616-01)
Porter	une bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NM14 (Voir la carte n° 1, Qf)	46°01'07.4"N 062°29'42.6"W (G2011214) LF(968.1) MPO(6305616-02)
Porter	une bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NM16 (Voir la carte n° 1, Qf)	46°01'07.7"N 062°29'59.2"W (G2011216) LF(968.3) MPO(6305618-01)
Porter	une bouée à espar de danger isolé noire, rouge et noire, marquée NMA (Voir la carte n° 1, Q130.4)	46°01'06.7"N 062°29'59.1"W (G2011217) MPO(6305619-01)
Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NM3 (Voir la carte n° 1, Qg)	46°01'32.7"N 062°28'03.7"W (G2011218) LF(963) MPO(6305620-01)
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NM3 (Voir la carte n° 1, Qg)	46°01'40.3"N 062°27'45.4"W (G2011218) LF(963) MPO(6305620-02)
Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte VQG, marquée NM7 (Voir la carte n° 1, Qg)	46°01'23.3"N 062°28'32.0"W (G2011219) LF(963.6) MPO(6305621-01)
Porter	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte QG, marquée NM7 (Voir la carte n° 1, Qg)	46°01'21.6"N 062°28'38.8"W (G2011219) LF(963.6) MPO(6305621-02)
Déplacer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NM8 (Voir la carte n° 1, Qf)	de 46°01'13.1"N 062°29'01.5"W à 46°01'13.1"N 062°28'56.4"W (G2011220) LF(966) MPO(6305622-01)
Modifier	QG pour lire FIG vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P10)	46°01'07.2"N 062°29'13.6"W (G2011221) LF(966.5) MPO(6305623-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

4448 - Havre Boucher - Feuille 1 - Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LNM/D. 12-NOV-2010
Rayer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée VQ4 (Voir la carte n° 1, Qf)	45°41'34.1"N 061°31'24.8"W
		<i>(G2011236) LF(883.5) MPO(6305655-01)</i>
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée VQ4 (Voir la carte n° 1, Qf)	45°41'34.1"N 061°31'23.9"W
		<i>(G2011236) LF(883.5) MPO(6305655-02)</i>
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée VQ5 (Voir la carte n° 1, Qg)	45°41'31.7"N 061°31'21.7"W
		<i>(G2011237) LF(883.6) MPO(6305656-01)</i>

4452 - Baie Johan-Beetz et/and Baie Piashti - Feuille 1 - Nouvelle édition - 15-AOÛT-2008 - NAD 1983

19-AOÛT-2011		LNM/D. 06-MAI-2011
Porter	une profondeur de 13 mètres 1 décimètre (Voir la carte n° 1, I10)	50°15'26.1"N 062°45'53.8"W
		<i>MPO(6408395-01)</i>

4491 - Malpeque Bay - Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LNM/D. 11-FEV-2011
Porter	Obstruction de profondeur inconnue et legende Rep (2011) (Voir la carte n° 1, K40, I3.2)	46°27'31.2"N 063°49'10.2"W
		<i>MPO(6305657-01)</i>

4617 - Red Island to/à Pinchgut Point - Nouvelle édition - 30-AVR-2010 - NAD 1983

05-AOÛT-2011		
Porter	un abri à poisson avec une profondeur de 3 metres au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n° 1, K46.2)	joignant 47°25'34.8"N 053°49'28.1"W
		47°25'38.4"N 053°49'24.5"W
		47°25'35.2"N 053°49'17.4"W
		et 47°25'31.6"N 053°49'21.0"W
		<i>MPO(6305627-01)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476300	
Porter	un abri à poisson avec une profondeur de 5 metres au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n° 1, K46.2)	joignant 47°25'34.9"N 053°49'37.0"W
		47°25'32.5"N 053°49'31.7"W
		47°25'27.6"N 053°49'36.5"W
		et 47°25'30.0"N 053°49'41.8"W
		<i>MPO(6305627-02)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA476300	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

4617 - Long Harbour, Erco Wharf - Nouvelle édition - 30-AVR-2010 - NAD 1983

05-AOÛT-2011

Porter un abri à poisson avec une profondeur de 3 metres au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n° 1, K46.2) joignant 47°25'34.8"N 053°49'28.1"W
47°25'38.4"N 053°49'24.5"W
47°25'35.2"N 053°49'17.4"W
et 47°25'31.6"N 053°49'21.0"W
MPO(6305627-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576301

Porter un abri à poisson avec une profondeur de 5 metres au-dessus d'une entité artificielle (Voir la carte n° 1, K46.2) joignant 47°25'34.9"N 053°49'37.0"W
47°25'32.5"N 053°49'31.7"W
47°25'27.6"N 053°49'36.5"W
et 47°25'30.0"N 053°49'41.8"W
MPO(6305627-02)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA576301

4619 - Presque Harbour to/à Bar Haven Island and/et Paradise Sound - Feuille 1 - Nouvelle édition - 20-NOV-1998 - NAD 1983

12-AOÛT-2011

LNLM/D. 28-JAN-2011

Déplacer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée PH4 (Voir la carte n° 1, Qf) de 47°24'28.7"N 054°21'16.9"W
à 47°24'28.3"N 054°21'21.2"W
(N2011047) LF(49.44) MPO(6305654-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA476805

L/C4846 - St. John's Harbour - Nouvelle édition - 15-DEC-1995 - NAD 1983

26-AOÛT-2011

LNLM/D. 17-OCT-2008

Rayer la profondeur de 8 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) 47°33'26.2"N 052°42'36.7"W
MPO(6305674-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576386

Porter une extension à l'appontement (Voir la carte n° 1, F14) joignant 47°33'27.0"N 052°42'35.6"W
47°33'26.4"N 052°42'34.9"W
47°33'25.4"N 052°42'36.5"W
47°33'25.6"N 052°42'36.8"W
47°33'25.6"N 052°42'37.0"W
47°33'25.3"N 052°42'37.3"W
et 47°33'25.7"N 052°42'37.8"W
MPO(6305674-03)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation : CA576386

4853 - Trinity Bay - Northern Portion/Partie Nord - Nouvelle édition - 30-JUIL-1999 - NAD 1983

26-AOÛT-2011

LNLM/D. 10-JUIN-2011

Rayer le feu d'alignement antérieur FR 6m (Voir la carte n° 1, P20.2) 48°28'52.6"N 053°04'14.7"W
(N2011048) LF(450) MPO(6305676-01)

Rayer le feu d'alignement postérieur FR 12m, l'alignement de route et l'azimut 314½° 134½° (Voir la carte n° 1, P20.2) 48°28'56.3"N 053°04'20.2"W
(N2011049) LF(451) MPO(6305676-02)

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

5410 - Coral Harbour and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 25-MARS-1977 - Positionnement astronomique

26-AOÛT-2011		LNM/D. (825-1992)
Modifier	Fl 6 sec 66ft 8M pour lire Fl 5s 66ft 7M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	64°00'30.0"N 083°13'01.0"W <i>LF(2545) MPO(6603721-01)</i>
Modifier	Fl 6 sec 69ft 7M pour lire Fl 5s 69ft 7M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	64°07'33.0"N 083°15'13.0"W <i>LF(2546) MPO(6603721-02)</i>

5410 - Munn Bay - Nouvelle édition - 25-MARS-1977 - Positionnement astronomique

26-AOÛT-2011		LNM/D. (825-1992)
Modifier	Fl 6 sec 69ft 7M pour lire Fl 5s 69ft 7M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	64°07'33.0"N 083°15'13.0"W <i>LF(2546) MPO(6603721-02)</i>

5449 - Hudson Bay Baie d'Hudson, Northern Portion/Partie nord - Nouvelle édition - 15-AOÛT-1986 – Inconnu

26-AOÛT-2011		LNM/D. 14-JUIL-2006
Modifier	Fl 6s 66ft 8M pour lire Fl 5s 66ft 7M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	64°00'24.0"N 083°13'01.0"W <i>LF(2545) MPO(6603721-01)</i>
Modifier	Fl 6s 69ft 7M pour lire Fl 5s 69ft 7M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	64°07'42.0"N 083°15'00.0"W <i>LF(2546) MPO(6603721-02)</i>
Modifier	Fl 6s 165ft 10M pour lire Fl 5s 165ft 8M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	62°54'18.0"N 081°53'50.0"W <i>LF(2548) MPO(6603721-03)</i>
Modifier	Fl 6s 61ft 7M pour lire Fl 5s 61ft 8M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	62°25'00.0"N 079°36'20.0"W <i>LF(2550) MPO(6603721-04)</i>
Modifier	Fl 6s 77ft 10M pour lire Fl 5s 77ft 8M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	61°35'06.0"N 079°48'50.0"W <i>LF(2551) MPO(6603721-05)</i>

5450 - Hudson Strait/Détroit d'Hudson - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 - Inconnu

26-AOÛT-2011		LNM/D. 01-OCT-2010
Modifier	Fl 6s 61ft 7M pour lire Fl 5s 61ft 8M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	62°24'48.0"N 079°36'00.0"W <i>LF(2550) MPO(6603721-04)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA173378	
Modifier	Fl 6s 77ft 10M pour lire Fl 5s 77ft 8M vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P16)	61°34'36.0"N 079°48'30.0"W <i>LF(2551) MPO(6603721-05)</i>
	Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA173378	

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

6218 - Kenora, Rat Portage Bay - Feuille 1 - Nouvelle édition - 11-JUIL-2003 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LNMD. 11-MARS-2011
Porter	un câble sous-marin à haute tension (Voir la carte n° 1, L31.1)	joignant 49°44'40.6"N 094°32'04.8"W 49°44'41.8"N 094°31'58.5"W 49°44'44.8"N 094°31'58.5"W 49°44'47.8"N 094°31'52.5"W 49°44'54.5"N 094°31'52.0"W 49°44'56.0"N 094°31'50.5"W et 49°44'55.5"N 094°31'40.5"W <i>MPO(6603716-01)</i>

6310 - Lake Athabasca / Lac Athabasca - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 – Inconnu

12-AOÛT-2011		LNMD. 29-JUIL-2011
Rayer	le feu Fl 2s 39ft (Voir la carte n° 1, P1)	58°59'15.0"N 110°27'00.0"W <i>(A2011016) LF(1656) MPO(6603714-01)</i>
Porter	un flot (Voir la carte n° 1, K10)	58°59'15.0"N 110°27'00.0"W <i>MPO(6603714-02)</i>

7082 - Cape Baring to/à Cambridge Bay - Nouvelle édition - 20-FEV-2004 – Inconnu

05-AOÛT-2011		LNMD. 15-OCT-2010
Modifier	la note Chart/Carte 7780 pour lire Chart/Carte 7790 (Voir la carte n° 1, A18)	68°10'30.0"N 106°59'00.0"W <i>MPO(6603701-01)</i>

8007 - Halifax to/à Sable Island/Île de Sable, Including/y compris Emerald Bank/Banc d'Émeraude and/et Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable - Nouvelle édition - 30-AOÛT-2002 - NAD 1983

12-AOÛT-2011		LNMD. 22-JUIL-2011
Porter	une bouée à espar ODAS/SADO lumineuse jaune Fl(5)Y 20s & Q (Voir la carte n° 1, Q58)	43°49'52.0"N 062°58'55.3"W <i>MPO(6305658-01)</i>
Porter	une obstruction avec une profondeur de 16 brasses et la légende ODAS/SADO	43°50'29.2"N 062°55'46.3"W <i>MPO(6305658-03)</i>
Porter	une obstruction avec une profondeur de 16 brasses et la légende ODAS/SADO	43°49'46.0"N 062°55'20.2"W <i>MPO(6305658-04)</i>
Porter	une obstruction avec une profondeur connue de 66 brasses et la légende ODAS/SADO L'amarrage est temporaire. La date proposée de son enlèvement est juillet 2012.	44°20'51.3"N 063°18'20.8"W <i>MPO(6305660-04)</i>
Porter	une obstruction avec une profondeur connue de 91 brasses et la légende ODAS/SADO L'amarrage est temporaire. La date proposée de son enlèvement est juillet 2012.	44°14'57.8"N 063°10'00.0"W <i>MPO(6305660-05)</i>

**PARTIE 2 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 93 brasses et la légende ODAS/SADO 44°08'01.9"N 063°01'53.1"W
L'amarrage est temporaire. La date proposée de son enlèvement est juillet 2012.

MPO(6305660-06)

8049 - St. Michael Bay to/aux Gray Islands - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - Inconnu

05-AOÛT-2011

Porter une épave
(Voir la carte n° 1, K29)

LNMD. 31-DEC-2010
50°58'42.0"N 054°47'24.0"W

MPO(6305628-01)

PARTIE 4 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994 —

Les chapitres I à VI des *Instructions nautiques, Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994*, sont annulés et remplacés par le nouveau fascicule des *Instructions nautiques, ARC 403 — Arctique de l'Ouest, première édition, 2011*, offert en format d'impression sur demande (ISD).

(C2011-057.01)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec et fjord du Saguenay, troisième édition, 2007 —

Chapitre 2 — Paragraphe 24
Supprimer : « utilisées pour la ... à la navigation »
Remplacer par : munies d'un réflecteur radar

(Q2011-041.1)

Chapitre 2 — Paragraphe 33
Supprimer : 10 à 12 m
Remplacer par : 9,9 à 12,5 m

(Q2011-041.2)

Chapitre 2 — Supprimer le paragraphe 46
Remplacer par : 46 Le **chenal de l'Île d'Orléans** passe au NW de l'île d'Orléans. Il est étroit, peu profond et parsemé de **hauts-fonds** dans le secteur des battures des Îlets (46°57'N, 71°02'W). Il est balisé par des bouées et des alignements lumineux.

(Q2011-041.3)

CEN 305 — Lac Huron, St. Marys River, Lac Supérieur, première édition, 2000 —

Chapitre 1 — Avant le paragraphe 1.1 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/2004)
Chapitre 2 — Avant le paragraphe 2.1 (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/2004)
Supprimer : 34th Edition

(C2011-048.01)

Chapitre 1 — Avant le paragraphe 15
Chapitre 2 — Avant le paragraphe 151
Supprimer : 30th Edition, Chapitre 10.)
Remplacer par : chapitre 10)

(C2011-048.02)

PARTIE 4 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 1 — Paragraphe 15, dernière ligne

Ajouter : *Une zone de navigation réglementée a été établie à la hauteur de Port Huron Coast Guard Station. (Pour obtenir des renseignements relatifs aux limites et règlements, voir 33 CFR 165.1 à 165.13 et 165.920, chapitre 2 du US Coast Pilot 6.)*

^{15.1} *Des rejets de drague se trouvent de chaque côté du chenal dragué. Sur la rive Est du chenal, le dépôt de déblais, d'une largeur de quelque 1 [0,9] mille et offrant des profondeurs variant entre 6 et 12 pieds [1,8 et 3,6 m], s'allonge vers le Nord sur quelque 4 [3,5] milles depuis Point Edward. Une épave, couverte de 15 pieds [4,5 m] d'eau, se trouve du côté Est du chenal, à 3,4 [3] milles au NE du feu de Fort Gratiot. Sur la rive Ouest du chenal, le dépôt de déblais offre des profondeurs variant entre 9 et 15 pieds [2,7 et 4,5 m] au Nord du feu de Fort Gratiot sur une distance de 4,5 [3,9] milles, puis, sur une distance de 1,5 [1,3] mille plus au Nord, les profondeurs varient entre 16 et 24 pieds [4,9 et 7,3 m].*

(C2011-048.03)

Chapitre 1 — Paragraphe 17, dernière ligne

Ajouter : *Une épave, couverte de 29 pieds [8,8 m] d'eau, se trouve à 10,7 [9,3] milles au NNE du feu de Fort Gratiot.*

(C2011-048.04)

Chapitre 2 — Paragraphe 152, après « gisent à 0,4 »

Supprimer : [0,3]

Remplacer par : [0,35]

(C2011-049.01)

Chapitre 2 — Paragraphe 153, après « On a signalé en » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 09/2002)

Supprimer : juillet

(C2011-049.02)

Chapitre 2 — Paragraphe 154, après « déborde l'île de 0,4 »

Chapitre 2 — Paragraphe 155, après « d'une largeur de 0,4 »

Chapitre 2 — Paragraphe 158, après « gisent respectivement à 0,4 »

Supprimer : [0,3]

Remplacer par : [0,35]

(C2011-049.03)

Chapitre 3 — Avant le paragraphe 35

Chapitre 3 — Avant le paragraphe 70

Chapitre 3 — Avant le paragraphe 103

Chapitre 3 — Avant le paragraphe 152

Chapitre 3 — Avant le paragraphe 165

Chapitre 3 — Avant le paragraphe 176

Supprimer : 30th Edition, chapitre 12.]

Remplacer par : chapitre 12]

(C2011-049.04)

PARTIE 4 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 36

Remplacer par : ³⁶ **De Tour Reef**, bordure rocheuse couverte de 11 pieds [3,3 m] d'eau, gît à 0,7 [0,6] mille au SE de **Point De Tour**, du côté Ouest de l'entrée de De Tour Passage. Le **feu de De Tour Reef** (45°56'57"N, 83°54'11"W), altitude 74 pieds [22,6 m], est placé sur l'extrémité SE du récif. Le feu est équipé d'un signal sonore saisonnier et d'un racon.

(C2011-050.01)

Chapitre 3 — Paragraphe 39

Supprimer : 18 pieds [5,5 m]

Remplacer par : 19 pieds [5,8 m]

(C2011-050.02)

Chapitre 3 — Paragraphe 40, après « quai du traverser. En » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 06/2009)

Supprimer : août

(C2011-050.04)

Chapitre 3 — Paragraphe 43, après « à quelque 0,2 »

Insérer : [0,17]

(C2011-050.05)

Chapitre 3 — Paragraphe 44

Supprimer : 18 et 22 pieds [5,5 et 6,7 m]

Remplacer par : 17 et 21 pieds [5,2 et 6,4 m]

(C2011-050.06)

Chapitre 3 — Paragraphe 45

Supprimer : Interlakes

Remplacer par : Interlake

(C2011-051.01)

Chapitre 3 — Paragraphe 80

Supprimer : 323°18'

Remplacer par : 323,3°

(C2011-051.03)

Chapitre 3 — Paragraphe 83, après « à quelque 0,1 »

Insérer : [0,09]

(C2011-051.04)

Chapitre 3 — Paragraphe 84

Supprimer : décembre

(C2011-051.05)

PARTIE 4 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 3 — Supprimer les paragraphes 104 et 105

Remplacer par : ¹⁰⁴ *South Canal, d'une largeur minimale de 293 pieds [89 m], offre une profondeur de 27,5 pieds [8,4 m] dans l'entrée Est et de 28 pieds [8,5 m], dans l'entrée Ouest. North Canal, d'une largeur minimale de 280 pieds [85,3 m], offre une profondeur restreinte de 23,1 pieds [7,0 m] en raison des écluses.*

Dimensions des écluses à St. Marys Falls

Nom de l'écluse	Largeur (pieds) [mètres]	Longueur (pieds) [mètres]	Profondeur (pieds) [mètres]
MacArthur	(80) [24,3]	(800) [243,8]	(31) [9,4]
Poe	(110) [33,5]	(1200) [365,7]	(32) [9,7]
Davis	(80) [24,3]	(1350) [411,4]	(23) [7,0]
Sabine (fermé)	(80) [24,3]	(1350) [411,4]	(23) [7,0]
Écluse canadienne	(49) [14,9]	(225) [68,5]	(9,5) [2,8]

¹⁰⁵ *Tous les navires de haute mer qui empruntent les écluses de St. Marys River et qui ne sont pas munis de propulseurs avant ou de propulseurs arrière, doivent être assistés par au moins un remorqueur de façon qu'on puisse maîtriser entièrement la manoeuvre du navire en tout temps. Tous les navires à propulsion mécanique qui éprouvent des difficultés de maîtrise lorsqu'ils circulent à faible vitesse ou en situations rapprochées doivent également recourir aux remorqueurs.*

(C2011-052.01)

Chapitre 3 — Paragraphe 156, après « *Coast Guard Station*, »

Supprimer : *Group Office*

Remplacer par : *Sector Office*

(C2011-053.01)

Chapitre 3 — Paragraphe 156, après « *Consulter* »

Supprimer : *l'annexe*

Remplacer par : *la section « Appendix A »*

(C2011-053.02)

Chapitre 3 — Paragraphe 157, après « *d'appel Coast Guard* »

Supprimer : *Group*

Remplacer par : *Sector*

(C2001-053.03)

Chapitre 3 — Paragraphe 178, avant « *Des installations pour embarcations* »

Insérer : *Installations pour les embarcations.*—

(C2011-053.06)

PARTIE 4 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Chapitre 3 — Paragraphe 178, après « *réparations. En* »
Supprimer : *octobre* (C2011-053.07)
- Chapitre 3 — Paragraphe 178, après « *dans les approches* »
Supprimer : *aux approches*
- Chapitre 3 — Paragraphe 179
Supprimer : *15 pieds [4,6 m]*
Remplacer par : *17 pieds [5,2 m]* (C2011-054.01)
- Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 180. (C2011-054.02)
- Chapitre 4 — Avant le paragraphe 11
Supprimer : *30th Edition, chapitre 13.]*
Remplacer par : *chapitre 13]* (C2011-054.03)
- Chapitre 4 — Paragraphe 12, après « *jusqu'à quelque 0,4* »
Supprimer : *[0,3]*
Remplacer par : *[0,35]* (C2011-054.04)
- Chapitre 4 — Paragraphe 13
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 08/2006.
Supprimer : « *couverte de moins de 6 pieds... à l'Est de la pointe.* »
Remplacer par : *s'avance jusqu'à 1 [0,9] mille au Nord de Naomikong Point et un haut-fond de 6 pieds [1,8 m] gît à 0,5 [0,4] mille à l'Est de la pointe. Une bordure rocheuse, couverte d'au moins 4 pieds [1,2 m] d'eau, gît à 2,8 [2,4] milles au Nord de Naomikong Point.* (C2011-054.05)
- Chapitre 4 — Paragraphe 17
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 08/2006.
Supprimer : « *En juillet et août ... Browns Fishery.* »
Remplacer par : *En 2010, la profondeur utile était de 11½ pieds [3,5 m] dans le chenal d'accès qui mène au bassin, et des profondeurs de 11 à 12 pieds [3,4 à 3,7 m] se trouvaient dans le bassin.* (C2011-054.06)
- Chapitre 4 — Paragraphe 18, après « *Waterways Commission.* »
Supprimer : « *On peut se procurer... Ouest du bassin.* » (C2011-055.01)
- Chapitre 7 — Avant le paragraphe 122
Supprimer : *30th Edition, chapitre 13.]*
Remplacer par : *chapitre 13]* (C2011-055.02)

PARTIE 4 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 7 — Supprimer le paragraphe 128

Remplacer par : ¹²⁸ *Le feu de Passage Island (48°13'25"N, 88°21'56"W), d'une altitude de 78 pieds [23,8 m], repose sur une tour octogonale située à l'extrémité SW de Passage Island (Michigan) à 3,5 [3] milles au NE de Blake Point; la tour est aussi pourvue d'un signal sonore et d'un racon. Le signal sonore est mis en marche en appuyant cinq fois sur le bouton du microphone de l'émetteur radio VHF-FM, voie 79.*

(C2011-055.03)

Chapitre 7 — Paragraphe 137, après « 26 pieds [7,9 m]. »

Insérer : *On a signalé un haut-fond, couvert de 14 pieds [4,3 m] d'eau, dans l'entrée de Middle Island Passage par 48°05'22"N, 88°34'20"W; la navigation dans ce secteur exige la prudence.*

(C2011-055.04)

Chapitre 7 — Paragraphe 144, après « la rive de 0,4 »

Supprimer : [0,3]

Remplacer par : [0,35]

(C2011-055.05)

Chapitre 7 — Paragraphe 148, après « d'ilots, s'ouvre à 0,5 » (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 09/2005)

Insérer : [0,4]

(C2011-055.06)

Chapitre 7 — Paragraphe 152, après « **Rock of Ages** »

Supprimer : (47°52.0'N, 89°18.8'W)

Remplacer par : (47°51'59"N, 89°18'53"W)

(C2011-056.01)

Chapitre 7 — Paragraphe 152, après « de Isle Royale »

Supprimer : ; il est équipé d'un signal de brume

(C2011-056.02)

Chapitre 7 — Paragraphe 153, après « Un récif s'avance jusqu'à 0,4 »

Supprimer : [0,3] mille au SW et 0,1

Remplacer par : [0,35] mille au SW et 0,1 [0,09]

(C2011-056.03)

Chapitre 7 — Paragraphe 153, après « 11 pieds [3,4 m] d'eau gât à 0,3 »

Insérer : [0,26]

(C2011-056.04)

PARTIE 4 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 7 — Paragraphe 154, après « *13 pieds [4 m] d'eau, gît à 0,2* »

Chapitre 7 — Paragraphe 154, après « *3 pieds [0,9 m] d'eau gisent à 0,2* »

Insérer : *[0,17]*

(C2011-056.05)

Chapitre 7 — Paragraphe 154, après « *au SW de Johns Island est de 0,3* »

Insérer : *[0,26]*

(C2011-056.06)

PARTIE 5 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- inale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

TERRE-NEUVE

49.44	Merasheen Harbour - Bouée lumineuse intérieure PH4	47 24 28.3 54 21 21.2	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "PH4".	À longueur d'année. Carte:4619 Éd. 08/11(N11-047)
450	Melrose - alignement							Rayer du Livre.
451								Rayer du Livre. Carte:4853 Éd. 08/11(N11-048, 049)

ATLANTIQUE

80 H4123	Matthews Ledge	45 03 03.7 66 53 47.7	LFI R	6s	4.5	4	Tour à claire-voie, deux marques de jour rectangulaires rouges et blanches. 9.4	Lum. 2 s; obs. 4 s Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4124 Éd. 08/11 (F11-148)
81.12 H4116.4	Blacks Harbour, quai	Coin NW. du quai. 45 03 18.8 66 47 41	Fl R	6s	7.1	4	Mât cylindrique. 6.6	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4124 Éd. 08/11 (F11-140)
100.5 H4089	Saint John Harbour - alignement	45 16 22.3 66 04 07.6	F G	20.3	20	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour trapézoïdale rouge, bande verticale noire. 18.5	À longueur d'année.
100.6 H4089.1		333°40' 431.3m du feu antérieur.	F G	33.2	20	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour rouge, bande verticale noire. 10.5	À longueur d'année. Carte:4117 Éd. 08/11 (F11-141)
128	Long Point Bar - Bouée lumineuse C12							Rayer du livre. Carte:4141 Éd. 08/11 (F11-153)
211 H3908	Annapolis	NE. de la jetée. 44 44 39.6 65 31 11.8	F R	9.1	8	Tour carrée blanche, partie supérieure rouge. 8.5	Aide privée. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4396 Éd. 8/11 (F11-149)
260 H3820	Cape Forchu Racon ---(B) Bande X	Cap Est, pointe Sud du passage Yarmouth. 43 47 38.8 66 09 19.3	LFI W	12s	34.5	12	Tour hexagonale, bandes verticales rouges et blanches. 23.4	Lum. 2 s; obs.10 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4245 Éd. 08/11 (F11-102)

PARTIE 5 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

319.5 <i>H3786.2</i>	West Head, brise- lames	Sur la rallonge du brise-lames. 43 27 38.7 65 39 14.2	FI	R	4s	9.7	5	Tour à claire-voie carrée, trois marques de jour rectangulaires rouges et blanches. 6.1	Lum. 1 s; obs. 3 s Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4210 Éd. 08/11 (F11-150)
352 <i>H3776</i>	Ingomar, quai	Extrémité du quai. 43 33 45.7 65 21 46.8	LFI	R	6s	5.4	5	Mât cylindrique, deux marques de jour triangulaires rouges et blanches, triangle rouge au centre. 3.8	Lum. 2 s; obs. 4 s Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4241 Éd. 08/11 (F11-143)
388 <i>H3746</i>	Port Hebert	Sur la pointe Shingle, côté Est du havre. 43 48 46.9 64 55 30.4	FI	R	5s	8.0	4	Mât à claire-voie, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, triangle rouge au centre. 6.6	Lum. 1 s; obs. 4 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4240 Éd. 08/11 (F11-144)
453 <i>H3682</i>	Kaulback Island - alignement	Extrémité N. de l'île. 44 28 11.3 64 16 53.3	F	W	10.2	9	Tour carrée blanche, bande verticale rouge, partie supérieure rouge. 6.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
454 <i>H3682.1</i>		268°03' 113.1m du feu antérieur.	F	W	19.8	9	Tour carrée blanche, bande verticale rouge, partie supérieure rouge. 6.1	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4381 Éd. 8/11 (F11-157, 158)
608	<i>White Island - Bouée à cloche lumineuse VV1</i>	Extrémité Est des brisants de l'île White. 44 52 59.8 62 06 16.3	FI	G	4s	Verte, marquée "VV1".	À longueur d'année. Carte:4235 Éd. 08/11 (F11-151)
782 <i>H761</i>	Sydney - alignement	Sur la pointe, côté Sud du bras Ouest du port de Sydney. 46 10 48.2 60 15 01.1	Iso	Y	4s	17.2	14	Tour octogonale blanche, partie supérieure rouge, bande verticale rouge. 15.1	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
783 <i>H761.1</i>		213°36' 756.1m du feu antérieur.	Iso	Y	4s	37.2	14	Tour à claire-voie carrée, marque de jour trapézoïdale rouge et blanche. 9.6	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4266 Éd. 08/11 (G11-222, 223)
785.84 <i>H768</i>	Crawleys Creek - alignement	46 09 00.9 60 13 21	Iso	W	4s	4.1	3	Mât à claire-voie, marque de jour blanche, bande verticale noire. 3.5	Aide privée. À longueur d'année.
785.85 <i>H768.1</i>		235°21' 174.5m du feu antérieur.	Iso	W	1s	9.3	3	Mât à claire-voie, marque de jour blanche, bande verticale noire. 3.5	Aide privée. À longueur d'année. Carte:4266 Éd. 08/11 (G11-224, 225)

PARTIE 5 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- inale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	-------------------------	--	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

823.1	Little Narrows Gypsum - Bouée lumineuse LN3	46 02 00.2 60 55 40.9	Q	G	1s	Verte, marquée "LN3".	Entretien par Little Narrows Gypsum. Saisonnier.	Carte:4278 Éd. 08/11 (G11-228)
823.2	Little Narrows Gypsum - Bouée lumineuse LN4	Bras d'Or Lakes. 46 01 55 60 55 42.2	FI	R	4s	Rouge, marquée "LN4".	Entretien par Little Narrows Gypsum. Saisonnier.	Carte:4278 Éd. 08/11 (G11-229)
823.3	Little Narrows Gypsum - Bouée lumineuse LN5	Bras d'Or Lakes. 46 01 48.5 60 55 30.4	FI	G	4s	Verte, marquée "LN5".	Entretien par Little Narrows Gypsum. Saisonnier.	Carte:4278 Éd. 08/11 (G11-231)
823.4	Little Narrows Gypsum - Bouée lumineuse LN6	Bras d'Or Lakes. 46 01 37.3 60 55 30.6	Q	R	1s	Rouge, marquée "LN6".	Entretien par Little Narrows Gypsum. Saisonnier.	Carte:4278 Éd. 08/11 (G11-232)
823.5	Little Narrows Gypsum - Bouée lumineuse LN7	Bras d'Or Lakes. 46 01 29 60 55 31	FI	G	4s	Verte, marquée "LN7".	Entretien par Little Narrows Gypsum. Saisonnier.	Carte:4278 Éd. 08/11 (G11-233)
823.6	Little Narrows Gypsum - Bouée lumineuse LN8	Bras d'Or Lakes. 46 01 29.5 60 55 42.3	FI	R	4s	Rouge, marquée "LN8".	Entretien par Little Narrows Gypsum. Saisonnier.	Carte:4278 Éd. 08/11 (G11-234)
823.7	Little Narrows Gypsum - Bouée lumineuse LN9	46 01 24 60 55 52.8	FI	G	4s	Verte, marquée "LN9".	Entretien par Little Narrows Gypsum. Saisonnier.	Carte:4278 Éd. 08/11 (G11-235)
849.4	The Point, brise- lames	À l'extrémité du quai. 46 41 14.9 60 21 33.2	Q	R	1s	4.2	5	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, triangle rouge au centre. 3.5	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	Carte:4365 Éd. 08/11 (G11-239)
883.5	Havre Boucher - Bouée lumineuse VQ4	45 41 34.1 61 31 23.9	FI	R	4s	Espar rouge, marquée "VQ4".	Saisonnier.	Carte:4448 Éd. 08/11 (G11-236)

PARTIE 5 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

883.6	Havre Boucher - Bouée lumineuse VQ5	45 41 31.7 61 31 21.7	FI G	4s	Espar verte, marquée "VQ5".	Saisonnier.	Carte:4448 Éd. 08/11 (G11-237)
963	Entrée de Murray Harbour - Bouée lumineuse NM3	À l'Est de la pointe Oldstore. 46 01 40.3 62 27 45.4	FI G	4s	Espar verte, marquée "NM3".	Saisonnier.	Carte:4420 Éd. 08/11 (G11-218)
963.6	Murray Harbour - Bouée lumineuse NM7	46 01 21.6 62 28 38.8	Q G	1s	Verte, marquée "NM7".	Saisonnier.	Carte:4420 Éd. 08/11 (G11-219)
966	Sable Point - Bouée lumineuse NM8	Au large de la pointe. 46 01 13.1 62 28 56.4	FI R	4s	Rouge, marquée "NM8".	Saisonnier.	Carte:4420 Éd. 08/11 (G11-220)
966.5	Beach Point - Bouée lumineuse NM11	46 01 07.2 62 29 13.6	FI G	4s	Verte, marquée "NM11".	Saisonnier.	Carte:4420 Éd. 08/11 (G11-221)
968	Penny Point - Bouée lumineuse NM13	Côté Sud du déblais de dragage. 46 01 04.9 62 29 37.9	FI G	4s	Verte, marquée "NM13".	Saisonnier.	Carte:4420 Éd. 08/11 (G11-213)
968.1	Murray Harbour - Bouée lumineuse NM14	46 01 07.4 62 29 42.6	FI R	4s	Rouge, marquée "NM14".	Saisonnier.	Carte:4420 Éd. 08/11 (G11-214)
968.3	Murray Harbour - Bouée lumineuse NM16	46 01 07.7 62 29 59.2	FI R	4s	Rouge, marquée "NM16".	Saisonnier.	Carte:4420 Éd. 08/11 (G11-216)
1069.66	Darnley Basin - Bouée lumineuse JU6	46 33 20 63 41 15.1	FI R	4s	Rouge, marquée "JU6".	Saisonnier.	Carte:4491 Éd. 08/11 (G11-226)
1111.5	Shediac Bay, club nautique, brise- lames	46 13 41.2 64 32 49.5	FI G	4s	5.2	4	Mât de révérence, deux marques de jour carrées verte, blanche et verte. 3.7	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	Carte:4909 Éd. 08/11 (G11-227)
1491.3	Étang du Nord, brise-lames Centre	À l'extrémité. 47 22 11.5 61 57 36.1	Q(3) Y	5s	5.0	4	Mât carré. 1.6	Saisonnier.	Carte:4950 Éd. 08/11 (Q11-061)
1494.91	Havre-aux- Maisons - Bouée lumineuse YE12	47 24 04.3 61 50 22.3	FI R	4s	Rouge, marquée « YE12".	Saisonnier.	Carte:4955 Éd. 08/11 (Q11-066)

PARTIE 5 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

1496.5 <i>H915</i>	Cap-aux-Meules, brise-lames	47 22 32.7 61 51 06.3	Fl R	6s	7.5	4	Mât cylindrique. 2.1	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	Carte:4956 Éd. 08/11 (Q11-081)
1498.5 <i>H915.4</i>	Cap-aux-Meules, brise-lames Ouest	47 22 35.1 61 51 25.3	Iso R	2s	5.5	4	Mât cylindrique. 3.1	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	Carte:4956 Éd. 08/11 (Q11-082)
1779 <i>H2112</i>	Pointe Noire Saguenay - alignement	Extrémité Est de la pointe. 48 07 23.9 69 43 00.4	F W	29.1	22	Tour à claire-voie carrée, marque de jour trapézoïdale orange, bande verticale noire. 11.4	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.	
1779.1			F G	28.8	6	11.0	Visible de 077° à 257° par l'E. et le S.	
1780 <i>H2112.1</i>		273°05' 427.4m des feux antérieurs.	F W	43.5	22	Tour à claire-voie, marque de jour trapézoïdale orange, bande verticale noire. 9.1	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:1203 Éd. 08/11
1852 <i>H2218</i>	Cap-aux- Corbeaux - alignement	À l'Est du quai. 47 26 06.7 70 25 40.6	F W	32.9	17	Tour à claire-voie, marque de jour trapézoïdale orange, bande verticale noire. 32.2	Feu de secours. À longueur d'année.	
1852.1			F W	32	8	31.4	Mode secours. Visible à partir de l'Est.	
1853 <i>H2218.1</i>		024°13' 374.6m des feux antérieurs.	F W	52.4	17	Tour à claire-voie carrée, marque de jour trapézoïdale orange, bande verticale noire. 13.0	Feu de secours. À longueur d'année.	
1853.1			F W	52.0	8	12.8	Mode secours. Visible à partir de l'Est.	Carte:1233 Éd. 08/11

PARTIE 5 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu			Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	-------------------------	--	--	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

1985 <i>H2340</i>	Sainte-Croix - alignement	À l'Est du quai de Sainte-Croix. 46 37 40.6 71 41 58.5	F	W	60.0	20	Tour à claire-voiecarrée, marque de jour rectangulaire orange, bande verticale noire. 7.6	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
1986 <i>H2340.1</i>		117°02' 483.9m du feu antérieur.	F	W	75.1	20	Tour à claire-voie carrée, marque de jour trapézoïdale orange, bande verticale noire. 15.9	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
1986.1			F	G	74.7	6	15.6	Mode secours. Visible à l'Est de 137°. Fonctionne de nuit seulement.
Feu de (E.I.) 2545 <i>H34</i>	Bear Island	Côté Est de l'entrée du havre Coral. 64 00 30 83 13 01	Fl	W	5s	20.1	7	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 11.8	Lum. 1 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. Saisonnier.
Feu de (E.I.) 2546 <i>H35</i>	Munn Bay	À l'Ouest du havre Coral, île Southampton. 64 07 33 83 15 13	Fl	W	5s	21.0	7	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 11.5	Lum. 1 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. Saisonnier.
Feu de (E.I.) 2548 <i>H33</i>	Cape Pembroke	Extrémité NE. de l'île Coats. 62 54 30 81 53 30	Fl	W	5s	16.5	8	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 10.9	Lum. 1 s; obs. 4 s. Saisonnier.
Feu de (E.I.) 2550 <i>H36</i>	Mansel Island Racon -- (K) Bande X & S	Extrémité Nord de l'île. 62 25 00 79 36 30	Fl	W	5s	18.6	8	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 15.5	Lum. 1 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. Saisonnier.
Feu de (E.I.) 2551 <i>H36.1</i>	Cape Acadia (Mansel Island)	Extrémité Sud de l'île. 61 35 00 79 48 30	Fl	W	5s	23.5	8	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 19.2	Lum. 1 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. Saisonnier.

Carte:1315
Éd. 08/11

Carte:5410
Éd. 08/11

Carte:5410
Éd. 08/11

Carte:5449
Éd. 08/11

Carte:5449
Éd. 08/11

Carte:5449
Éd. 08/11

EAUX INTÉRIEURES

367	Gananoque Harbour	À l'Est de l'île Ormiston. 44 19 18 76 09 47.7	Fl	R	4s	6.7	6	Tour cylindrique blanche, partie supérieure rouge. 5.0	Aide privé. Entretenu par la Municipalité. Saisonnier.
-----	----------------------	---	----	---	----	-----	---	--	--

Carte:1438
Éd. 08/11(B11-008)

PARTIE 5 – Édition 08/2011
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

EAUX INTÉRIEURES

1226.95	Île Dowker - Bouée lumineuse AE28	45 23 56 73 54 12.4	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "AE28".	(En place à longueur d'année).	Carte:1410 Éd. 08/11
1656	Egg Island							Rayer du Livre.	Carte:6310 Éd. 08/11(A11-016)
2545 H34	Bear Island	Côté Est de l'entrée du havre Coral. 64 00 30 83 13 01	Fl W	5s	20.1	7	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 11.8	Lum. 1 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. Saisonnier.	Carte:5410 Éd. 08/11
2546 H35	Munn Bay (Coral Harbour)	À l'Ouest du havre, île Southampton. 64 07 33 83 15 13	Fl W	5s	21.0	7	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 11.5	Lum. 1 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. Saisonnier.	Carte:5410 Éd. 08/11
2548 H33	Cape Pembroke	Extrémité NE. de l'île Coats. 62 54 30 81 53 30	Fl W	5s	16.5	8	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 10.9	Lum. 1 s; obs. 4 s. Saisonnier.	Carte:5449 Éd. 08/11
2550 H36	Mansel Island Racon -- (K) Bande X & S	Extrémité Nord de l'île. 62 25 00 79 36 30	Fl W	5s	18.6	8	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 15.5	Lum. 1 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. Saisonnier.	Carte:5449 Éd. 08/11
2551 H36.1	Cape Acadia (Mansel Island)	Extrémité Sud de l'île. 61 35 00 79 48 30	Fl W	5s	23.5	8	Tour carrée, marque de jour rectangulaire orange. 19.2	Lum. 1 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. Saisonnier.	Carte:5449 Éd. 08/11

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Date:

Nom du navire ou de l'expéditeur:

Adresse de l'expéditeur:
Numéro Rue

Ville: Prov. / Pays: Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié):

Date de l'observation: Heure (UTC):

Position géographique:

Coordonnées de la position: Lat: Long:

Méthode de positionnement: DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé: WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position:

N°. de la carte: Informations: NAD 27 NAD 83

Édition de la carte: Dernière correction appliquée:

Publications en cause: (mentionner le volume et la page)

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

atn-aln@dfo-mpo.gc.ca

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante:

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)